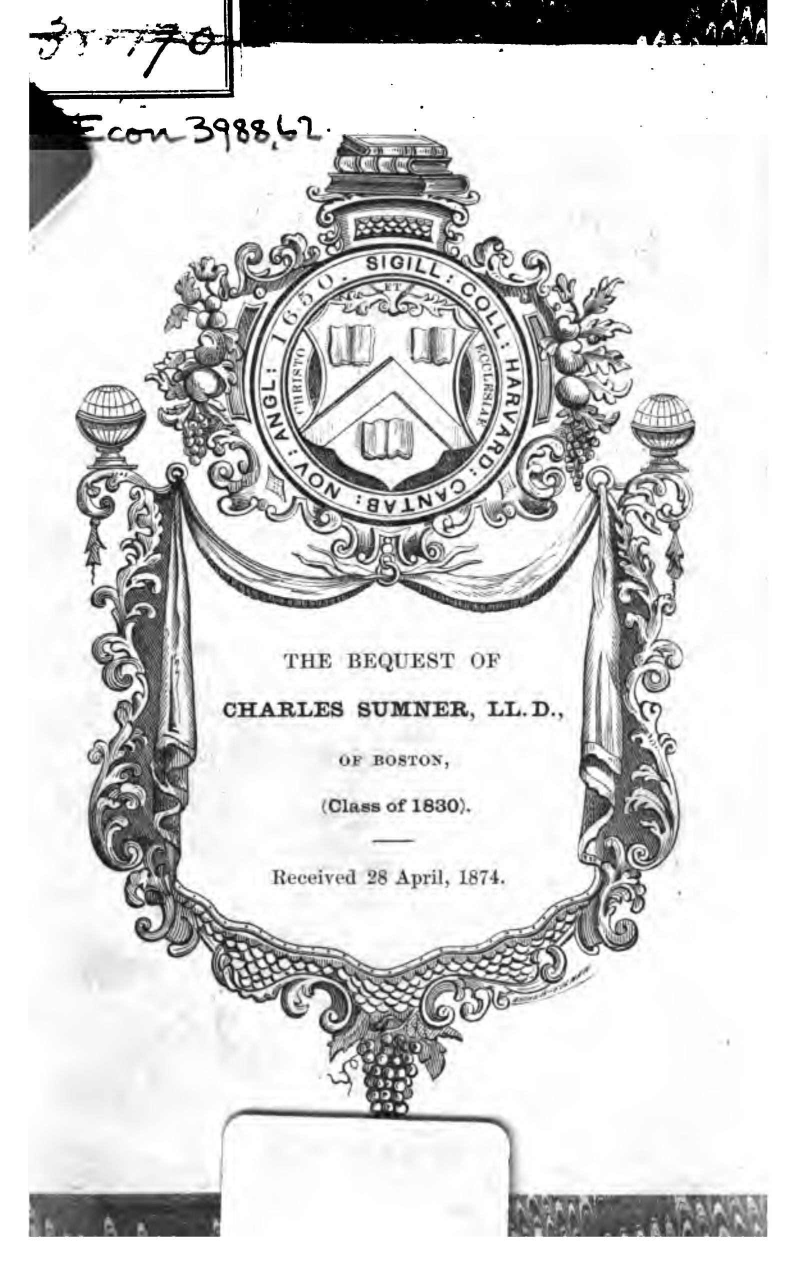




Econ 3988.62.
SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
THE BEQUEST OF
CHARLES SUMNER, LL.D.,
OF BOSTON,
(Class of 1830).
Received 28 April, 1874.



LES

ÉCONOMISTES APPRÉCIÉS

OU NÉCESSITÉ

DE LA PROTECTION

PARIS

IMPRIMERIE DE L. TINTERLIN ET Ce

rue Neuve-des-Bons-Enfants, 3.

LES

ÉCONOMISTES APPRÉCIÉS

OU NÉCESSITÉ

DE LA PROTECTION

PAR

P.-O. PROTIN

COBDEN — MICHEL CHEVALIER — CAREY
DU MESNIL-MARIGNY

PARIS

E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PALAIS-ROYAL 13 ET 17, GALERIE D'ORLÉANS.

1862

1874, April 28.
Bequest of
Hon. Chas. Sumner,
of Boston.
(H.U. 1830.)

INTRODUCTION

—

Si l'économie politique était une science faite, constituée, les disputes cesseraient ; ses principes, ayant acquis le caractère de la certitude absolue, formeraient un code dont les hommes d'État appliqueraient les

articles à tous les cas qui se présenteraient, sans qu'il y eût matière à discussion sur le fond des choses. Malheureusement nous ne sommes pas encore arrivés à ce point de perfection. Les économistes, jusqu'à présent, n'ont réussi qu'à rassembler des matériaux, suffisants peut-être pour constituer une science ; mais ils n'ont point d'architecte, ou s'il en existe un, il ne s'est pas encore fait connaître. En attendant, chacun emploie les matériaux épars sur le chantier, selon son goût ou son caprice. Voilà où nous en sommes : à l'anarchie économique.

Le système protecteur a longtemps prévalu seul ; on se basait sur la pratique, sur l'observation des faits et le sens commun, à défaut de théories rationnelles. Mais le vent a tourné ; ce sont maintenant les théoriciens qui sont au gouvernail, et ils nous poussent vers le libre-échange et toutes ses conséquences. Le grand Frédéric prétendait que le pays le plus mal gouverné de la terre serait celui où règneraient les philosophes ; s'il existait encore, il aurait sans doute ajouté : Et les théoriciens du libre-échange.

Cependant des questions économiques

d'un ordre élevé réclament plus que jamais de promptes et définitives solutions. A aucune époque de notre histoire, le mouvement commercial n'a été aussi rapide qu'aujourd'hui. Il importe donc qu'on sorte au plus vite de l'état d'incertitude et de trouble où nous sommes jetés.

Nous serions bien osé si nous avions la prétention de donner toutes les solutions cherchées; mais du moins nous apporterons notre faible concours à ceux qui poursuivent avec une louable persévérance, de bonne foi et sans parti pris d'avance, soit l'amélioration réelle du sort des classes la-

borieuses, soit l'accroissement de la richesse des États.

Or, il nous a semblé tout d'abord qu'il est utile de placer sous les yeux du public une série d'études résumant les idées ou les opinions des économistes les plus renommés ; de ceux qui, par leurs écrits, leurs conseils et leur position, peuvent avoir de l'influence sur les décisions législatives, afin que l'on puisse comparer et juger les doctrines et en tirer ce que nous cherchons nous-même, la vérité scientifique.

Depuis soixante-dix ans, les économis-

tes se sont appliqués à étudier les lois qui président à la création et à la consommation de la richesse des nations ; mais dans l'impuissance où ils ont été jusqu'à présent de donner des formules positives, en un mot, de constituer leur science, chaque mesure que l'on a prise a eu des conséquences inattendues qui ont surpris les économistes eux-mêmes. Le bien-être moral et matériel des masses a trop souvent décliné ; le paupérisme, cette plaie incurable de l'Angleterre, tend même à envahir notre belle France.

Parmi les questions économiques à l'or-

dre du jour, il en est une qui continue de passionner les esprits : c'est celle du libre-échange et de la protection. Jusqu'à présent on a pensé qu'il fallait opter entre l'un ou l'autre système. Nous avons la conviction que le public a été abusé. Il est temps qu'on jette un peu de lumière sur ce problème dont la solution intéresse au premier chef ce même public, qu'on le mette à même de se prononcer en parfaite connaissance de cause sur la valeur et la portée des deux systèmes contradictoires qui se disputent le terrain. Or, nous le répétons, il nous a semblé qu'une ex-

position sommaire des théories des économistes les plus notables, peut aider beaucoup à atteindre le but que poursuivent les hommes consciencieux et désintéressés.

Le travail qu'on va lire renferme quatre noms : ceux de MM. COBDEN, MICHEL CHEVALIER, CAREY et DU MESNIL-MARIGNY. Nous avons cru devoir placer ces noms dans le même cadre, parce que, d'une part, MM. Cobden et Chevalier sont des chefs d'école ; de l'autre part, parce que MM. Carey et Du Mesnil-Marigny ont fourni des arguments de la plus grande importance. Toutefois, la galerie restera ouverte,

d'autres noms y trouveront place ultérieurement.

Bien que l'économie politique, au point de vue de la théorie, n'ait pas fait de grands progrès de l'autre côté du détroit, les Anglais ne sont pas moins restés nos maîtres en fait d'économie sociale pratique : admettant la protection lorsqu'ils croient qu'elle leur est favorable pour accroître leurs richesses, puis lui faisant succéder le libre-échange lorsqu'il est démontré que ce système sert mieux leurs intérêts pécuniaires.

Les Anglais ont adopté avec enthou-

siasme les idées d'Adam Smith, qu'ils ont nommé le père de la science, oubliant trop peut-être qu'il n'était venu qu'après Quesnay et les physiocrates, auxquels il a emprunté la fameuse maxime : *Laissez faire, laissez passer.* Quoi qu'il en soit, nous ne prendrons pas la peine de contester cette paternité revendiquée pour l'auteur du livre *De la Richesse des Nations*, attendu que, selon nous, il a laissé son œuvre à l'état d'embryon.

Par suite des inventions et des découvertes qui caractérisent notre siècle, le commerce et l'industrie ont pris une exten-

sion inouïe, la richesse s'est accrue partout, et cependant un singulier phénomène s'est produit : la misère et le paupérisme, ont suivi une marche parallèle.

Cet accroissement hybride de richesse et de misère a frappé de stupeur les philosophes humanitaires ; les économistes éprouvèrent un désappointement amer. On s'est mis à la recherche des causes. Les uns ont cru les apercevoir dans une répartition vicieuse des produits du travail ; d'autres ont cru les voir dans l'excès de population. Mais il était difficile de s'entendre ; car, d'une part, habitués au ré-

gime prohibitif, les puissants du jour se trouvaient bien de l'exploitation de la foule; d'autre part, les législateurs, les hommes d'État, les philosophes, partaient de cet aphorisme : La population est toujours un bien; là où est la population, là est la force. Vauban, Colbert et Napoléon, en France, étaient aussi de cet avis.

Tout à coup un livre paraît : le docteur Malthus, ministre du saint Évangile, lance son *Essai sur le principe de population;* il a trouvé, dit-il, la solution vainement cherchée jusqu'alors.

L'auteur posait tout d'abord en principe,

et il prétendait démontrer ensuite par l'observation des faits :

1° Que lorsque la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle va doublant tous les vingt-cinq ans, et croît de période en période, selon une progression géométrique ;

2° Que les moyens de subsistance ou d'existence, dans les circonstances les plus favorables à l'industrie, ne peuvent jamais augmenter plus rapidement que selon une progression arithmétique.

Puis il adressait aux prolétaires ce terrible avertissement :

« Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille ne peut pas le nourrir ou si la société ne peut utiliser ses services, n'a pas le moindre droit à réclamer une portion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la terre. — Au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert mis pour lui. — La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à exécution. »

Appliquant ses observations aux institutions de bienfaisance, le docteur Malthus y vit une prime établie au profit de l'impré-

voyance populaire, de la paresse, de l'incontinence, de toutes les habitudes vicieuses qui produisent la pauvreté.

Le problème était donc résolu ! la misère était le fait même de ceux qu'elle frappait !

Il se fit une grande rumeur, un grand bruit, à l'apparition de ce livre étrange. L'auteur se vit à l'instant même, dit M. Rossi, entouré d'adversaires acharnés et d'admirateurs fanatiques. Les premiers lui reprochaient amèrement d'avoir outragé à la fois l'humanité et la raison ; ils accusaient ses doctrines d'être irréligieuses, puisqu'elles étaient contraires à ce précepte

de la Bible : *Croissez, multipliez et remplissez la terre ;* en un mot, ils lui reprochaient d'avoir méconnu à la fois les principes de la morale et ceux de l'économie politique.

Les seconds, au contraire, saluèrent l'apparition de *l'Essai* comme un bienfait pour le monde et une gloire nouvelle de l'esprit humain, comme une révélation des lois de l'ordre moral comparable à la découverte des lois de l'ordre physique de l'univers par Newton.

Les premiers soutenaient que dans tout pays la richesse et le bien-être ne pouvaient

que s'accroître par la population; les seconds, dans les transports de leur zèle, passaient de la *contrainte morale* à la *contrainte physique*, et ne craignaient pas de proposer des moyens préventifs que repoussent également le bon sens et la morale.

La grande majorité du peuple anglais, tout ce qui vit d'industrie et de commerce, ne tint pas compte des doctrines du docteur Malthus; la population augmentait toujours, et aussi la misère.

D'autres vinrent après le docteur Malthus et enseignèrent que la principale cause

de la misère était dans la pratique du régime protecteur et prohibitif, auquel la Grande-Bretagne était soumise, et ils ne virent de remède aux maux des prolétaires que dans l'application d'un système diamétralement opposé : le libre-échange international.

On se mit donc à l'œuvre, de l'autre côté du détroit, pour obtenir la mise en pratique du nouveau système et l'établir d'une manière aussi radicale et exclusive que l'ancien ; la lutte a duré dix ans et s'est terminée en faveur du libre-échange. La richesse publique prit un nouvel essor ;

mais les prolétaires n'éprouvèrent qu'un soulagement momentané ; en définitive, l'ancien état des choses fut peu ou point modifié ; le paupérisme, après comme avant, est toujours resté la plaie de la société britannique.

En France, les économistes d'une école peu nombreuse, mais puissante, adoptèrent aussi les doctrines d'Adam Smith et celles de J.-B. Say, son disciple et son successeur ; mais ils y ajoutèrent celles du docteur Malthus. Comme les Anglais, ils virent la principale cause de la misère dans la pratique du système protecteur et prohi-

bitif; mais ils prétendirent que le libre-échange seul serait insuffisant pour rétablir les choses dans leur état normal.

Trois circonstances, dit M. Joseph Garnier, secrétaire perpétuel de la Société d'économie politique de Paris, trois circonstances sont nécessaires pour rétablir le bien-être dans une population exposée à la misère par suite de l'excès de population : l'émigration sur une vaste échelle; — l'augmentation du capital destiné au travail, amené par l'agrandissement des débouchés; — la diminution du prix des objets nécessaires à la vie par la liberté du com-

merce, le taux des salaires restant le même.

Pourtant les Anglais ne s'étaient pas fait faute de provoquer des émigrations en masse de bras inoccupés, et cela sans résultat appréciable.

Quoi qu'il en soit, les économistes français posèrent en manière d'axiome :

1° Qu'on ne peut pas espérer que la moralité fasse des progrès tant qu'on ne considérera pas, dit M. Joseph Garnier, abréviateur des économistes, les familles nombreuses avec le même mépris que l'ivresse ou tous les excès corporels ;

2° Qu'il est inutile de songer à élever la

condition matérielle et morale des classes les plus nombreuses et les plus pauvres, si l'on ne commence par leur faire observer l'abstinence du mariage tant qu'elles n'auront pas des moyens assurés de vivre et d'élever leurs enfants;

3° Que ceux qui sont entrés dans les liens du mariage doivent se résoudre à la pratique constante de la *contrainte morale*, attendu qu'il est établi par le docteur Malthus que c'est l'excès de population qui engendre le paupérisme;

4° Qu'il faut avant tout *régler* la multiplication des hommes;

5° Qu'il est niais de croire, qu'il est dangereux d'enseigner, que Dieu n'envoie jamais des bouches sans envoyer en même temps de quoi les nourrir;

6° Qu'il y a excès de population dans un pays où une portion des habitants, quoique ayant toute l'aptitude physique et morale qu'exige le travail, se trouve dans l'impossibilité permanente de suffire par le salaire aux exigences de la vie.

En résumé, selon les économistes français de l'école dont nous venons de parler, la solution du problème de la misère et du paupérisme réside dans

l'application simultanée du système libre-échangiste et de la doctrine malthusienne.

Cependant Malthus avait montré que la position la plus favorable au bien-être permanent et à la puissance d'un peuple, était celle où il existe un *juste équilibre* entre l'industrie agricole et l'industrie manufacturière.

Cette observation aurait dû ouvrir les yeux à nos économistes et les provoquer à rechercher les lois de cet équilibre nécessaire au bien-être moral et matériel des masses, équilibre d'où naît la protection ; mais ils ont négligé de s'en occuper, sans

doute parce que cela eût gêné leurs idées libre-échangistes. C'est bien plus simple et plus commode de dire : *Laissez faire, laissez passer.*

Mais il y a ici une contradiction qu'ils ne peuvent expliquer : ils prêchent la liberté absolue en matière de travail, de banque, d'échange national ou international, puis ils viennent nous dire qu'il faut régler, entendez bien, RÉGLER la multiplication des hommes !

La « grande loi » du *laissez faire, laissez passer* n'est pas absolue ?

Évidemment, il y a dans cette restric-

tion de la liberté une raison qu'on n'avoue pas. En tous cas, il nous semble impossible que la prétendue science ait dit son dernier mot quand elle a recommandé et prescrit, comme condition *sine quâ non* du progrès et du bien-être moral et matériel des peuples, la pratique du libre-échange et de la contrainte morale.

Nous nous trompons, l'école y ajoute une autre condition : c'est l'abolition de la loi de 1807, qui a fixé le taux de l'intérêt des capitaux monétaires.

Comme l'abrogation de cette loi aurait des conséquences dont il est impossible

de calculer aujourd'hui la portée, avant de faire un nouveau pas dans la voie où nous sommes engagés, il importe qu'on mesure le chemin déjà parcouru ; qu'on se recueille et qu'on se rende un compte plus exact des faits et des résultats obtenus ; qu'on examine de plus près l'influence réciproque que peuvent avoir, sur la richesse et le bien-être des peuples, la mise en pratique des deux systèmes qui se disputent encore le terrain : le libre-échange et la protection.

M. RICHARD COBDEN

LES

ÉCONOMISTES APPRÉCIÉS

M. RICHARD COBDEN

M. Cobden est né en 1804, à Mindhurst, dans le comté de Sussex. On a raconté que son père était un petit fermier chargé de famille, dont le revenu suffisait à peine à ses besoins; que, par conséquent, le jeune Richard passa par la

rude école de la nécessité, puisque dans son jeune âge il gardait les moutons.

M. Cobden doit être fier de son humble origine, à présent qu'il est devenu l'un des hommes les plus importants de la Grande-Bretagne! En considérant son point de départ et son point d'arrivée, on ne peut s'empêcher d'admirer l'homme qui a franchi une si grande distance à l'aide de ses propres forces.

« Dès l'adolescence, on peut remarquer chez lui les signes auxquels se reconnaissent les vocations décidées : un esprit vigoureux, un caractère fortement trempé, un besoin d'activité qui des petites choses s'étendait aux grandes, une ambition contenue, où l'ardeur n'excluait pas le calcul. »

Ce jugement porté sur le jeune Richard par M. Louis Reybaud est parfaitement justifié. M. Cobden n'était pas né pour être fermier; son activité et son ambition eussent été comme emprisonnées dans l'agriculture; il avait besoin d'un plus vaste théâtre pour déployer ses qualités naturelles et son génie : l'industrie manufacturière le lui fournit et il y a rendu des services que l'Angleterre ne peut pas oublier. On applaudit de plus en plus chaque jour, de l'autre côté du détroit, à la réforme économique due presque entièrement aux efforts de M. Cobden.

M. Cobden n'a rien écrit, rien publié; comme chef de la Ligue il s'inquiétait peu de la science et de ses théories; on ne l'a pas entendu ci-

ter les auteurs ni s'appuyer sur les doctrines des maîtres. Il est simplement manufacturier, il lui semble que la liberté des échanges internationaux serait très-favorable à l'extension de l'industrie et du commerce britanniques; or, une fois qu'il sera convaincu, tous ses efforts se concentreront sur un seul point : l'abolition du système protecteur et prohibitif, qu'il poursuivra de ses anathèmes jusqu'à ce que ce système ait enfin succombé sous les coups de la ligue qu'il aura formée. Pour M. Cobden, l'économie politique est contenue tout entière dans le libre-échange. Voyons-le à l'œuvre; son entrée sur la scène est un coup de maître.

Les principaux négociants de la Chambre du

Commerce de Manchester avaient adressé à la Chambre des Communes une pétition conçue en termes modérés, sollicitant la révision des lois sur les céréales; M. Cobden n'est pas satisfait, la modération et les demi-mesures répugnent à son esprit impatient : il présente un contre-projet qui tranche hardiment la question; il sollicite l'abolition des lois céréales et la liberté commerciale. M. Cobden et ses amis exposent que l'avenir de l'industrie de Manchester et du Lancastre tout entier est fort compromis; que la Grande-Bretagne a perdu la supériorité sur l'Europe. Les pétitionnaires voient avec une grande alarme la rapide extension des fabriques étrangères. Leurs ventes à l'Europe décroissent chaque jour depuis la

paix générale ; c'en est fait de leur commerce si l'on ne leur vient en aide. L'Europe, s'écrient-ils, fait des progrès immenses dans l'industrie générale du coton, et l'Angleterre est sur le bord du précipice. « Nous déclarons ici, ajoutent-ils, notre conviction solennelle sur la situation périlleuse où se trouve notre industrie; à moins qu'elle ne soit secourue sans perdre de temps; à moins qu'on ne la délivre, sans aucun retard, de tous les droits protecteurs sur le blé et sur tout autre objet de subsistance : sans cela, notre situation aura pour certain de transférer notre industrie chez les nations rivales. »

Ainsi s'exprimaient M. Cobden et ses amis. Il y avait bien un peu d'exagération dans les

plaintes ; mais le fond était vrai : le commerce et l'industrie britanniques étaient réellement en souffrance, et cela par plusieurs motifs que nous allons déduire.

Depuis 1815, les États du continent européen avaient, à l'exemple de l'Angleterre, appliqué le système protecteur à leurs industries, et ils s'en trouvaient bien ; mais cela ne faisait pas le compte de nos ambitieux et rusés voisins ; il fallait à tout prix changer de tactique. Du reste, le système prohibitif, ainsi que l'avait dit un homme d'État de la Grande-Bretagne, était un brevet d'invention expiré pour nos voisins d'outre-Manche ; il importait de le déchirer et d'empêcher que l'Europe ne le reprît pour elle et ne s'en servît pour son

compte particulier. Voilà le principal motif de la ligue anglaise contre les lois céréales, et le secret de la comédie libre-échangiste.

A ce moment, l'introduction des machines dans les fabriques et les manufactures faisait subir à l'industrie britannique une de ces transformations si douloureuses pour les travailleurs, que chaque progrès réduisait de plus en plus les ouvrages à la main, que le prix du tissage, par exemple, avait diminué dans l'énorme proportion de 27 à 3 shillings de 1815 à 1842. En outre de cet immense rabais des salaires, les machines avaient supprimé brusquement et sans compensation immédiate, une foule de pauvres tisserands; il en résultait des souffrances infinies. Dès lors la consommation

intérieure avait diminué considérablement; l'exportation ne pouvait pas compenser cette diminution; car l'Europe, au moyen des douanes, empêchait les produits de nos voisins de déborder sur le continent. Telles étaient les principales causes de la crise qui faisait trembler les industriels des comtés et des cités britanniques, lesquels, jusqu'alors abrités par le système prohibitif, avaient réalisé d'immenses profits et entassé des milliards sur des milliards.

Ce n'est pas tout. Le commerce et l'industrie, dans le Royaume-Uni, souffraient de leurs propres fautes. En effet, avec une audace mercantile inouïe, on avait fait des approvisionnements immodérés, pour lesquels les dé-

bouchés avaient manqué tout d'un coup. La conséquence devait être nécessairement une grande dépréciation et des faillites énormes, se traduisant en souffrance pour le commerce, pour le fabricant et l'ouvrier.

Aussi bien, il faut qu'on sache que l'Angleterre, en inondant d'opium les Chinois au moyen de la contrebande à main armée, avait encore aggravé sa situation ; ceux-ci, dans une exaspération bien naturelle, confisquèrent le produit délétère. La Grande-Bretagne envahit alors le Céleste-Empire pour le punir de son audace ! Mais la conséquence naturelle de cette violation du droit des gens fut d'amener un déficit énorme dans le commerce britannique avec la Chine, d'enlever aux Indiens la pos-

sibilité de consommer le calicot et les fils de coton anglais.

Arrêtons-nous un moment pour apprécier la philanthropie des agitateurs de Manchester : Le principe d'égalité et de justice commutative est complétement étranger à la réforme qu'ils poursuivent ; en réclamant la mise en pratique du libre-échange, les ligueurs n'ont point en vue l'égalité des conditions de fabrication, la balance des résultats commerciaux : ce qu'ils sollicitent, c'est une législation qui arrête l'Europe dans ses progrès, qui accroisse la prépondérance des fabriques anglaises sur celles du continent ! Tel est encore aujourd'hui ce que veut atteindre le commerce britannique.

La Ligue avait encore une autre pensée en

sollicitant l'abolition des lois céréales : elle se proposait d'abattre l'aristocratie terrienne et de lui substituer une autre aristocratie, celle du négoce. Aussi, dès le début, la classe ouvrière, qui n'avait rien à gagner à ce changement, se montra-t-elle indifférente sinon hostile aux projets des ligueurs. En effet, les ouvriers des fabriques, pensant qu'on voulait porter atteinte à leur salaire, repoussèrent tout d'abord les prétentions libre-échangistes. Ils n'avaient pas tort. La concurrence de plus en plus sérieuse que l'Europe faisait aux produits d'origine anglaise, qui étaient exclus en grande partie des marchés du continent, imposait aux fabricants et aux manufacturiers de la Grande-Bretagne l'obligation d'abaisser leurs prix de vente ; or

ils ne pouvaient le faire que de deux manières : en diminuant leurs profits ou en réduisant les salaires. Abandonner une partie de leurs immenses bénéfices ! ils n'y songeaient pas ; quant à réduire les salaires, c'était une chose impossible en présence des taxes perçues sur les objets de grande consommation, sur le blé notamment. Mais en abolissant les lois céréales, la propriété foncière supporterait seule les frais d'une réforme devenue urgente.

Ce que nous venons de dire concernant l'opposition des ouvriers est si vrai, qu'un jour la multitude fit irruption dans la salle des séances de la Ligue, et qu'elle porta au fauteuil de la présidence un nommé Pat-Murphy, marchand ambulant. A peine assis, le Président improvisé

réclame de l'Assemblée : trois salves en faveur de la CONVENTION NATIONALE ! et les trois salves furent données ; trois grognements contre l'association pour la loi des céréales ! et les trois grognements furent poussés. Levez vos chaises pour Pat-Murphy ! et les chaises furent levées. Ce fut là une séance très-significative.

Cependant la misère continuait de sévir, l'impression sur le coton d'aller mal (M. Cobden était à la tête d'une teinturerie de calicot) et menaçait d'aller plus mal encore. En 1842, les ventes à l'étranger avaient encore diminué; la fabrique chômait, le travail devenait rare. A Leeds, trente mille âmes gagnaient 75 centimes par semaine; dans le district de Manchester, plus de deux cent cinquante familles

n'avaient que 25 centimes par jour pour vivre. Les ouvriers, comme toujours, s'en prenaient aux machines et aux fabricants; la populace n'écoutait plus que la voix des chartistes, comme qui dirait les socialistes du pays. Une grève générale fut décidée par les ouvriers. Il fallut envoyer des constables, des troupes et du canon pour avoir raison des émeutiers; or, on raconte que beaucoup de membres de la Ligue tinrent à honneur de combattre les rebelles dans les rangs de la police. Ce qui a fait penser aux ouvriers que les ligueurs étaient leurs ennemis.

Ce n'est pas tout. L'aristocratie terrienne employait contre les ligueurs les armes de la raillerie; elle appelait la Ligue une émeute de

pommes de terre, et ses chefs les lords du coton.

Le moment était critique et solennel, l'orage grondait; il fallait ramener à soi la multitude égarée, manœuvrer de manière à gagner la majorité dans la Chambre des Communes, pour ensuite avoir raison de cette aristocratie insolente qui osait résister aux prétentions mercantiles de la Ligue. La tâche n'était pas aisée; mais les libre-échangistes, peu scrupuleux sur le choix des moyens, triompheront de tous les obstacles. D'ailleurs, en excitant la haine des masses contre les riches, ils parviendront bien à persuader la multitude.

A partir de ce moment, les réunions se multiplient; une foule d'orateurs, dont la plupart

sont rétribués, parcourent les villes, les bourgs et les villages ; les dames de Manchester prêtent leur concours, elles sont admises aux assemblées ; tout le clergé dissident est gagné et tonne, au nom de Dieu, contre les lois céréales. Ce n'est pas encore assez : une nuée d'agents poursuit, aux frais de la Ligue, l'épuration et la modification des listes électorales, élimine des noms, en inscrit d'autres, suivant la couleur et les opinions. Quel spectacle ! Tout se vend et s'achète ! peu importe, il faut remporter la victoire ! !

Enfin, la Ligue se croit assez puissante pour oser transporter ses pénates dans la capitale du Royaume-Uni ; pour passer de la *taverne de l'Ancre et de la Couronne* au *grand théâtre de*

Covent-Garden. Ainsi, née dans une taverne, elle finit sur un théâtre ! D'un bout à l'autre elle n'a été qu'une comédie, parfois dramatique ; mais peu importe, le public a applaudi au dénouement : c'est tout ce qu'on souhaitait.

Rien n'a été négligé pour atteindre ce résultat, ni l'intimidation ni la menace. Un Écossais, un fanatique, dit-on, des idées libre-échangistes, auxquelles résistait encore sir Robert Peel, tire sur le secrétaire de celui-ci et le tue, croyant atteindre le courageux premier ministre lui-même. A quelque temps de là, l'honorable M. Cobden, involontairement sans doute, lançait à Robert Peel ces sinistres paroles, qui rappelaient si douloureusement la fin tragique de son secrétaire : « Quel autre remède

avez-vous que la réforme, demandait le chef des ligueurs à sir Robert Peel, pour mettre fin à la misère publique? Vous avez refusé d'écouter les manufacturiers; vous avez, en persistant dans votre loi (la loi des céréales), agi selon votre jugement : vous êtes responsable personnellement des conséquences..... Oui, la responsabilité de ce déplorable et dangereux état des choses retombe sur vous. »

La Ligue avait pris pour titre : *Anti-corn-law-league*, Ligue contre la loi des céréales. En 1839, M. Cobden avait dit : « Que notre Ligue soit destinée à renverser les iniquités de l'aristocratie féodale, et que les châteaux démolis de l'Elbe et du Rhin (il faisait allusion aux hauts faits de l'ancienne association anséatique) ré-

vèlent à nos adversaires la destinée qui les attend s'ils se posent en obstacle aux classes industrielles ! »

Et M. Fox s'écriait : « L'accroissement des décès parmi les classes pauvres, l'extension des crimes et de la débauche, ce sont là des arguments, vieux, il est vrai, contre la législation des céréales. Si l'aristocratie veut d'autres arguments, elle les trouvera sous l'herbe épaisse qui couvre les cadavres de ceux dont un travail honnête eût dû soutenir l'existence. »

La multitude qui souffre, incapable de raisonner, se laisse facilement entraîner par de tels discours ; il fut donc convenu que les lois protectrices de l'agriculture étaient la cause de tous les maux, de toutes les plaies de l'indus-

trie, des crises commerciales, de toutes les misères enfin. Quand le peuple crut cela, le procès était gagné; et il fallut que sir Robert Peel se déclarât convaincu et converti, qu'il adoptât les plans des réformateurs.

Mais quoi ! est-ce qu'aujourd'hui on ne meurt plus de faim en Angleterre? est-ce que le paupérisme n'est pas toujours, avant comme après, la plaie du Royaume-Uni? est-ce que nos voisins d'outre-Manche ont cessé d'avoir une taxe des pauvres? est-ce que le crime et la débauche ont disparu du sol britannique? est-ce que la réforme a mis fin aux crises commerciales et aux chômages? Qu'on réponde à ces questions, et qu'on prouve, si on le peut, que les classes laborieuses, de l'autre côté du détroit, ont

beaucoup gagné au renversement de l'ancien état des choses. On démontrera sans doute que la réforme a été très-favorable à l'aristocratie mercantile, que la richesse générale s'est accrue, nous n'en doutons pas; mais quant à savoir si la masse du peuple a plus de bien-être moral et matériel, s'il y a eu progrès réel et marqué pour le plus grand nombre, on n'en parlera pas.

Quoi qu'il en soit, la Ligue a remporté une victoire éclatante; elle va se reposer sur ses lauriers, prête à rentrer en lice si besoin est; mais avant de se séparer, elle veut récompenser les hommes généreux et désintéressés qui se sont dévoués au bien public. Dix mille livres sterling, dit M. Louis Reybaud, furent

offertes au président, et chacun des membres du Conseil reçut un service d'argent pour le thé et le café. M. Bright reçut une bibliothèque, et M. Cobden environ deux millions de francs! Récompenses bien méritées, assurément!

Tout enivré de son succès, M. Cobden se mit à parcourir le monde pour prêcher sa doctrine et essayer de convertir l'Europe; il vint à Paris où il rencontra des amis disposés à le seconder dans son apostolat; mais le piége était par trop visible; il en fut cette fois-là pour ses frais.

M. Cobden fut plus heureux en 1859. « Au mois d'octobre, raconte M. Louis Reybaud, il ne venait à Paris que pour rejoindre ses enfants

qui y achevaient leur éducation. Un entretien avec le chancelier de l'Échiquier, M. Gladstone, était le seul élément qu'il eût emporté de Londres ; il n'avait ni mission précise ni caractère officiel. Ce fut librement, sur sa propre inspiration et sous sa responsabilité seule, qu'il fit les premières démarches pour un rapprochement de l'Angleterre et de la France sur le terrain commercial..... Il vit des amis, sonda le terrain, avec peu d'espoir d'abord, puis avec plus de confiance. Dès le début, il comprit où était le véritable levier, et, écartant les scrupules, il y eut recours en homme qui tient moins à la forme qu'au fond. L'agitation, en France, ne pouvait pas avoir un caractère libre et populaire ; c'est dans les sommets du gou-

vernement que M. Cobden la transporta..... Il s'agissait de convaincre quelques hommes dont les conseils avaient du crédit et qui avaient qualité pour les faire entendre. » Cela fait, la mission de M. Cobden changea de nature. De négociateur il devint plénipotentiaire, et mit sa signature au bas du traité. « *Peut-être n'était-il pas le moins étonné d'avoir si bien réussi.* » Nous le croyons sans peine.

M. Louis Reybaud, quoique libre-échangiste, ne donne pas sa complète approbation à ce moyen expéditif et sommaire d'enlever un traité qui a modifié si profondément les conditions économiques de la France.

Après ce résumé succinct de l'histoire de la Ligue contre les lois céréales et des deux vic-

toires remportées par M. Cobden à quatorze ans de distance, il nous reste à indiquer sommairement le caractère de la réforme de 1846 et son influence sur le bien-être moral et matériel des classes laborieuses ; car, dans tous les discours des ligueurs, c'est toujours l'intérêt des masses qui est mis en avant. On dirait une association de philanthropes dont le but est l'affranchissement du genre humain, la fraternité universelle !

« L'Angleterre, s'écrie avec amour Frédéric Bastiat, ouvre tous ses ports; elle a renversé toutes les barrières qui la séparaient des nations; *elle avait cinquante colonies, elle n'en a plus qu'une et c'est l'univers;* elle échange avec

quiconque veut échanger ; elle achète sans demander à vendre ; elle accepte toutes les relations sans en exiger aucune ; elle appelle sur elle l'invasion de vos produits ; *l'Angleterre a affranchi le travail et l'échange.* »

Très bien ; mais

Timeo Danaos et dona ferentes.

Cette révolution, qui s'est accomplie en dix ans, a retenti jusqu'aux États-Unis, jusqu'en Chine et chez les noirs Africains ; nous seuls, Français, nous restâmes insensibles aux fracas de la lutte. On verra tout à l'heure pourquoi.

Certes, il n'a pas dépendu de M. Bastiat, qu'on a nommé le Cobden des Pyrénées, que

nous ne jouissions dix années plus tôt des douceurs du libre-échange; il a tout fait pour importer chez nous le système économique de nos voisins d'outre-Manche. S'il n'a pas réussi, ce n'est pas sa faute.

L'Angleterre, dit Bastiat, avait cinquante colonies, elle n'en a plus qu'une et c'est l'univers, grâce au système libre-échangiste entré peu à peu, de gré ou de force, dans la politique de la plupart des autres États.

Les débouchés offerts par les cinquante colonies britanniques à la Métropole étaient devenus insuffisants; il fallait aux Anglais les habitants du monde entier pour acheteurs.

Quant à appeler sur elle *l'invasion* des produits étrangers, la Grande-Bretagne entendait

bien que cette invasion se bornerait aux matières premières, que les industriels britanniques renverraient manufacturées aux peuples qui auraient eu l'imprudence de les leur livrer. Et c'était un économiste français, un démocrate, qui signalait ce résultat comme étant un bienfait pour les concurrents de l'Angleterre! On ne le croirait pas. Il est vrai que l'Angleterre venait « d'affranchir le travail et l'échange, » tandis que nous autres Français nous en étions encore tristement au système *protecteur* ou *spoliateur*.

L'aristocratie anglaise, dit Bastiat, en son livre sur *Cobden et la Ligue*, était propriétaire de toute la surface du pays; de plus, elle tenait en ses mains la puissance législative. Elle s'en

est servi pour exploiter, pour spolier les masses : honte donc sur elle ! — Deux mots lui ont suffi pour parvenir à ses fins : elle a donné au *monopole* le nom de *protection*, et aux *colonies* celui de *débouché*.

L'oligarchie anglaise était donc ainsi une plaie pour l'Angleterre et un danger pour l'Europe ; car la spoliation (régime protecteur), réduite en système de gouvernement, avait produit toutes ses naturelles conséquences : une extrême inégalité des fortunes, la misère, le crime, le désordre, etc., au sein des dernières couches sociales ! !

Tel est, dit-il, l'affreux système politico-économique que la Ligue a voulu renverser pour y substituer... quoi? Un autre système

aussi exagéré, aussi exclusif, aussi destructif de toute morale, de tout ordre et de toute justice que le premier. On va en juger.

M. Bastiat, en écrivant son livre, ne s'est pas souvenu que c'est précisément cette puissante et inexorable aristocratie en possession du sol et de la puissance législative qui, au moyen d'un régime protecteur et prohibitif à outrance, a porté si haut la puissance productrice de la Grande-Bretagne, lui a donné la suprématie sur les mers et la prépondérance sur les continents; il a oublié que si la classe moyenne, la bourgeoisie anglaise, est quelque chose aujourd'hui, c'est grâce à cette politique égoïste, quelquefois atroce, contre laquelle on a tant déclamé, et devant laquelle tout bon Anglais devrait s'age-

nouiller, comme on le fait devant une sainte relique. L'aristocratie financière et mercantile, devenue aussi forte que son aînée, l'a forcée à composition ; mais est-ce une raison pour que celle-là oublie avec une parfaite ingratitude que celle-ci lui a frayé la route ?

Vous admirez ce régime du libre-échange ; voyons où mène la concurrence illimitée et toute cette économie politique anglaise dont vous nous vantez les bienfaits. Écoutez !

M. de Sismondi, raconte M. Mignet, avait assisté à la grande révolution économique anglaise ; il en avait suivi les effets brillants ; mais, en observateur judicieux, il avait voulu pénétrer au fond des choses, et voici ce qu'il avait découvert :

« Des spectacles moins propres à l'enorgueillir des progrès de l'homme et à le rassurer sur son bonheur, s'étaient montrés à lui, dans le pays même où les théories nouvelles s'étaient le plus vite et le plus complétement développées, en Angleterre, où elles régnaient avec empire. Il avait vu toute la grandeur et aussi tous les excès de la production illimitée... réduisant des populations entières à mourir de faim, les dérèglements de la concurrence, cet état de nature des intérêts, souvent plus meurtrier que les ravages de la guerre ; il avait vu l'homme réduit à être un ressort de machine plus inintelligent que lui, entassé dans des lieux malsains où la vie n'atteignait pas la moitié de sa durée, où les liens de famille se bri-

saient et les idées de morale se perdaient... Il avait vu l'extrême misère et une effrayante dégradation racheter tristement et menacer sourdement la prospérité et les splendeurs d'un grand peuple.

« Surpris et troublé, il s'est demandé si une « science qui sacrifiait le bonheur de l'homme « à la production de la richesse... était la vraie « science... Depuis ce moment, il prétendit que « l'économie politique devait avoir beaucoup « moins pour objet la production abstraite que « son équitable distribution. »

Voici maintenant l'opinion de M. Blanqui aîné (de l'Institut) :

« L'Angleterre a donné à l'économie politi-

que une physionomie et une tendance exclusivement industrielle; l'économie politique n'est considérée dans ce pays que comme la science des richesses. Les écrivains anglais l'ont étudiée d'une manière abstraite et indépendante des maux qui accompagnent trop souvent la production. On leur a reproché avec raison d'avoir trop séparé le bien-être du travailleur des questions de manufactures et de machines, et de se montrer insensibles aux souffrances des classes ouvrières... En sacrifiant toutes les considérations sociales au besoin de créer la richesse, les Anglais ont développé outre mesure la püissance productive de la nation, mais ils n'ont pas ajouté en proportion au bien-être des travailleurs. »

La population anglaise, comme on sait, s'était accrue considérablement ; le docteur Malthus conseillait des mesures préventives pour arrêter le développement effrayant de population et de misère. A ce sujet, M. Rossi disait finement, en son introduction au *Principe de Population :*

« Il est parmi les hommes un bon nombre de simples et d'habiles. Les simples ne comprennent pas et ne comprendront jamais la question... Dites-leur que des enfants qui tremblent de froid, qui pleurent de faim, ne sont pas seulement un spectacle déchirant, mais une effrayante tentation pour les parents, qui, trop souvent, ne sortent de l'affreux combat auquel

leur âme est livrée qu'emportés vers le crime, ou ce qui peut être plus horrible encore, avec le cœur pétrifié par le désespoir qui étouffe les sentiments naturels et fait que les enfants n'ont plus ni père ni mère. On vous répondra tranquillement qu'il ne faut jamais désespérer de l'avenir; qu'on doit avant tout prévenir par le mariage la corruption des mœurs; que la charité vient suffisamment au secours de toutes infortunes... Les habiles, au contraire, connaissent le fond des choses; pour eux, ces lieux-communs ne sont pas l'expression, mais le déguisement de la vérité. Ils applaudissent au langage des simples et en rient sous cape. Ils savent que plus il y a de travailleurs, plus, toutes choses étant égales d'ailleurs, les salaires

sont bas et les profits élevés. Tout s'explique par cette formule, et en particulier le pacte d'alliance entre les habiles et les simples. Ils sont du même avis parce que les uns ne saisissent point et que les autres saisissent très-bien le fond de la question. Vous voudriez que le père de famille, disent tout bas les habiles, au lieu de nous envoyer cinq ou six enfants, ne nous en présentât que deux ou trois? Mais il nous faudrait alors hausser les salaires des jeunes travailleurs, et plus tard celui des adultes; et si nous ne voulons pas voir diminuer le nombre de nos acheteurs, où trouverons-nous cet accroissement de salaires, si ce n'est dans une baisse relative de nos profits? Vos conseils de prudence se résoudraient en un lourd impôt

levé sur nous. Nous pouvons aujourd'hui gagner un million en dix ans; il nous faudrait dans votre système la vie d'un homme pour atteindre au même résultat. Laissez, laissez les travailleurs se multiplier; c'est le seul moyen de rendre les capitalistes maîtres du marché. »

Avons-nous besoin d'ajouter que les simples sont les travailleurs et les habiles ceux qui les occupent? L'alliance du prolétaire et de la Ligue est on ne peut mieux expliquée.

Telle est cette économie politique anglaise, dont MM. Blanqui, Sismondi et autres ne voulaient point pour notre pays. M. Blanqui, en son *Histoire de l'économie politique,* s'applaudissait de voir la plupart de nos économistes

se préparer à former une école nouvelle essentiellement française, composée presque exclusivement de Français, qui tracerait la marche de l'économie politique pendant le dix-neuvième siècle. Cette école ne devrait plus considérer la production comme une abstraction indépendante du sort des travailleurs; il ne lui suffisait plus que la richesse fût créée, mais qu'elle fût équitablement distribuée.

Qu'est devenue cette école? Hélas! elle a vécu ce que vivent les roses, l'espace d'un matin. Le système anglais a prévalu; il a absorbé l'école française, ou plutôt celle-ci est revenue à ses premières amours; elle a repassé le détroit! Écoutez M. Bastiat, l'une des plus fermes colonnes du système britannique:

« L'économie politique n'a pas plus pour objet la production que la distribution des richesses ; elle n'impose rien, ne conseille même rien. » A quoi sert alors l'économie politique? A décrire les phénomènes sociaux, voilà tout. Quelle pauvreté qu'une science qui se résume en ces quatre mots : « *Laissez faire, laissez passer !* »

D'après ce qui vient d'être dit, on ne sera pas surpris que l'agitation anglaise n'ait pas eu d'écho en France ; que nous soyons restés indifférents à la Réforme accomplie en 1846, et que M. Cobden ait complétement échoué en ses premières tentatives libre-échangistes.

Bastiat s'est donné beaucoup de mal pour

découvrir la cause du silence systématique de la presse française sur les faits et gestes de la Ligue ; il l'a cherchée bien loin, tandis qu'elle lui crevait les yeux.

A cette époque de libre discussion, la France n'avait rien de bon à tirer, pour ses propres intérêts, des changements qui s'accomplissaient de l'autre côté du détroit. S'il devait en résulter pour elle un enseignement, c'était celui-ci : persévérer plus que jamais dans la voie du régime protecteur.

M. MICHEL CHEVALIER

M. MICHEL CHEVALIER

M. Michel Chevalier est né à Limoges, le 13 janvier 1806; entré à l'École Polytechnique, il est sorti en très-bon rang, et s'est enrôlé, à l'âge de vingt-quatre ans, dit-on, sous la bannière saint-simonienne.

Élève ingénieur des mines en 1825; de 1830

à 1832 il rédigea *le Globe*, journal de la doctrine qu'il avait embrassée. Il fut nommé conseiller d'État en 1838, professeur d'économie politique au Collége de France en 1840, député en 1845, membre de l'Académie des sciences morales et politiques en 1851, et sénateur de l'Empire en 1861.

Voilà des titres et des honneurs qui témoignent que M. Chevalier n'est pas un homme ordinaire; ce n'est pas nous assurément qui chercherons à amoindrir la réputation justement acquise par l'honorable sénateur. Quant aux œuvres qu'il a produites, nous en dirons notre pensée en toute liberté.

M. Blanqui aîné (de l'Institut) a dit de M. Michel Chevalier :

« Qu'il appartenait à cette brillante pléïade des saint-simoniens, dont les écrits ont jeté tant d'éclat sur les matières économiques. »

Par contre, M. Louis Reybaud a écrit ce qui suit, en son livre intitulé : *les Économistes modernes.*

« Combien d'entre eux (les saint-simoniens) ont le sourire aux lèvres quand on leur rappelle ce temps où, à un peuple ivre d'une victoire remportée au nom de la liberté (1830), ils venaient proposer le plus sérieusement du monde un régime emprunté à l'Égypte et à l'Inde, où toute fonction serait fonction de prêtre et toute propriété bien d'église, où

chaque citoyen recevrait des mains de l'État un numéro d'ordre et un diplôme approprié à ses talents, se résignerait à son lot sans murmure, et arriverait de bonne grâce au plus complet anéantissement de volonté qu'on ait jamais obtenu de la conscience humaine! »

Lequel croire de M. Blanqui ou de M. Reybaud? Nous verrons plus tard; poursuivons.

« M. Michel Chevalier, dit M. Frédéric Billot, est un économiste dont personne ne songe à contester le mérite. Cependant son esprit a tous les défauts et toutes les qualités de la secte à laquelle il a appartenu. Lucide, étendue, son intelligence manque essentiellement

de profondeur. Généralisateur jusqu'à l'utopie, absolu jusqu'à l'absurde, M. Chevalier rêve et ne réfléchit pas; c'est le romancier de l'économie politique; mais il n'en sera jamais l'homme d'État. »

M. Billot s'est trompé en un seul point : il était réservé à M. Chevalier d'assister au succès de ses idées et d'y aider par ses conseils; c'est-à-dire d'être l'homme d'État de l'économie politique.

Citons encore M. Louis Reybaud; il a fait une appréciation judicieuse des idées de l'illustre sénateur, quoique libre-échangiste lui-même.

« Son objectif à lui, pour parler le langage de la métaphysique, était l'industrie. Il la voyait livrée à l'empirisme, cherchant sa voie, méfiante de ses forces et n'ayant d'énergie que pour la plainte, manquant surtout de dignité et demandant à l'État des secours qu'en bonne justice elle ne doit attendre que d'elle-même. L'intention de M. Michel Chevalier était de la relever, de l'éclairer sur sa puissance, de la rendre au sentiment de sa mission.

« M. Michel Chevalier est préoccupé de l'accroissement de la production; il veut y faire concourir toutes les classes, et l'armée par conséquent. La production en France lui paraît insuffisante; il y insiste dans plusieurs

leçons, afin que la richesse publique augmentât d'autant. »

Or le moyen d'atteindre ce but c'est le libre-échange international; M. Michel Chevalier n'en conçoit pas d'autre, ni M. Reybaud non plus. Cependant jusqu'à présent ce n'est pas la production qui a fait faute aux consommateurs; ce sont ceux-ci, au contraire, qui ont manqué à celle-là. M. Reybaud a senti la difficulté et il l'a signalée en ces termes :

« Comment expliquer, dit-il, cet excès de produits en présence de tant d'hommes dépourvus et disposés à les consommer? Si tout le monde était bien vêtu, bien coiffé, bien

nourri, bien logé, on comprendrait qu'il y eût trop d'étoffes, trop de chapeaux, trop d'aliments, trop d'habitations ; mais il n'en est pas ainsi, et l'abondance deviendrait insuffisance, si les débouchés se mettaient au pas des besoins. »

Oui, comment expliquer cet excès de produits en présence de tant d'hommes dépourvus, ces engorgements en présence de la pénurie du plus grand nombre des consommateurs, cette pléthore chez les uns en face du vide chez les autres? Comment expliquer ce fait anormal d'une production exubérante et de la détresse de la plupart de ceux qui y concourent? Les économistes de l'école anglaise ne

pouvant pas ou ne voulant pas donner la véritable explication du fait, se rejettent sur le manque de débouchés extérieurs. La question des débouchés extérieurs est toute leur préoccupation; elle est à leurs yeux le *nec plus ultrà* de la science sociale; de là viennent et leur amour pour le libre-échange et leur colère contre les douanes.

M. Chevalier croit tellement à la vertu de son système, qu'il voudrait voir concourir tout le monde, même l'armée, à sa réalisation; faire produire à l'armée du fer, de la houille, des cotonnades, de la toile, du blé, etc. Là-dessus M. Louis Reybaud arrête M. Chevalier et reprend la parole :

« A mon sens, dit-il, M. Chevalier fait à l'État une part qu'un économiste doit tenir pour exagérée ; il consent trop aisément à le mêler à des actes qui cessent d'être libres dès qu'il y est en tiers, et qui énervent les forces privées par le fait qu'il y joint les siennes. »

Le penchant de M. Chevalier, pour accroître les attributions de l'État, se trahit surtout dans ses études sur l'application de l'armée aux travaux publics, suivis et réguliers. Il n'est pas besoin de dire qu'avec ce système les armées tendraient à devenir très-considérables, qu'on serait conduit à enrôler toute la partie valide de la population.

M. Michel Chevalier, on le voit, n'a point

renoncé à ses premières amours, au saint-simonisme. Comment concilier, en effet, les fortes aspirations de l'honorable professeur au Collége de France vers la liberté du travail et de l'industrie, avec cette intervention permanente de l'État et de l'armée? Il y a là une contradiction qu'on chercherait vainement à expliquer; la dialectique de M. Chevalier est en défaut; il se livre à des évolutions dans un cercle vicieux, ne s'apercevant pas qu'il finit toujours par revenir à son point de départ.

Sous ce titre : *Examen du système protecteur*, M. Chevalier a écrit, en 1852, un livre qui a fait sensation, où il a déployé son talent, son intelligence et son plus beau style, pour répondre aux attaques de ses adversaires; on

peut dire que c'est son œuvre capitale. Il a concentré dans ce travail tous les arguments du libre-échange ; il n'a même pas dédaigné les armes de l'ironie. On a dit qu'il avait donné le coup de grâce au régime protecteur. Voyons un peu comme il a réussi :

« De nos jours, dit-il, il est un moyen certain de connaître si une institution a de l'avenir, c'est de voir si elle s'accorde avec la justice et la liberté. Toute institution qui a le malheur de heurter la liberté ou de blesser la justice est destinée à périr. Il n'y a pas de raisonnement qui puisse la faire absoudre ; il n'y a pas d'expédients, il n'y a pas de puissances qui puisse la sauver. La règle est absolue. »

Admirable d'expression; nous ne savons si M. Chevalier pense aujourd'hui comme il a écrit en 1852, toujours est-il qu'il faut le remercier d'avoir donné ce critérium, que pour notre part nous acceptons en politique comme en économie. Nous allons en faire l'application au système protecteur, pour lequel il a été imaginé.

« La liberté du travail et de l'industrie exige :

1° Que les hommes choisissent leur profession à leur gré et l'exercent comme ils l'entendent, pourvu que la liberté réciproque du prochain n'en soit pas compromise;

2° Que les hommes s'approvisionnent où ils

veulent de matières premières et d'instruments;

3° Qu'ils disposent à leur gré des produits ou de la rémunération de leur travail pour leur usage personnel ou pour telle destination honnête qui leur plaît. » Toujours, sans doute, en respectant la liberté réciproque du prochain.

On ne saurait mieux dire; mais M. Chevalier affirme que le régime protecteur viole manifestement ces libertés. En quoi et comment les viole-t-il? Le professeur répond par l'exemple que voici :

« Voilà un manufacturier qui a fait argent de ses marchandises, un avocat ou un médecin

qui a reçu ses honoraires, un ouvrier qui a touché son salaire, sa quinzaine; ils veulent nourrir et vêtir leur famille, embellir leur demeure. Ils ont entendu dire que telle contrée fournissait à bas prix des subsistances alimentaires, de la viande, des salaisons, des fruits; telle autre, certains tissus de laine ou de coton, ou de lin, ou de soie; qu'ailleurs on rencontrait des ustensiles et mille autres articles de ménage de bonne qualité à bon marché. Ils voudraient en faire venir, c'est de droit naturel; mais voici le système protecteur qui le leur interdit! » Abominable système protecteur en vérité!

Toutefois, examinons.

Voilà un avocat et un médecin qui ont reçu leurs honoraires, un ouvrier qui a reçu son salaire ; ils veulent nourrir et vêtir leur famille, embellir leur demeure. Ils trouvent que leurs compatriotes les Français vendent plus cher que les Anglais la plupart des objets et des denrées dont ils ont besoin ; ils passent le détroit et font leurs acquisitions sur le marché britannique ; de cette manière ils réalisent une économie de 20 0/0, par exemple ; c'est à considérer.

Mais qui a payé les honoraires du médecin et de l'avocat, le salaire de l'ouvrier ? Les fabricants français, les agriculteurs français, sans doute. Et vous trouvez juste qu'après avoir empoché l'argent de ceux-ci, ceux-là viennent

leur dire : ma foi, puisque vous vendez plus cher que les Anglais, nous allons nous approvisionner chez eux ; nous refusons vos produits, vos denrées. Ne pensez-vous pas que les fabricants et les agriculteurs français seraient à leur tour fondés à répondre à l'avocat ou au médecin, à l'ouvrier : Eh bien ! allez aussi en Angleterre chercher des clients et du travail ; quant à nous, nous ne voulons plus de vos services. Qu'auraient-ils à dire à cela ? Rien, assurément.

En tous cas, les avocats et les médecins pourraient bien ne faire tort qu'à eux-mêmes ; car les producteurs ayant moins de profits, réduiraient nécessairement les honoraires du médecin et de l'avocat.

Quant au manufacturier qui a fait argent de ses marchandises, le cas est le même. Supposons que ce soit un fabricant de draps. Les marchands ses compatriotes seraient encore bien plus fondés à lui dire : Si, après avoir reçu notre argent, vous refusez nos produits, vous allez porter cet argent en Angleterre, nous n'acheterons plus vos draps, vous irez les vendre aux Anglais ou ailleurs.

Et si tous les consommateurs, trouvant le prix des choses plus élevé en France qu'à l'étranger, allaient s'approvisionner chez nos voisins d'outre-Manche, qu'arriverait-il ? La production indigène s'arrêterait ; le travail faisant bientôt défaut partout, la plupart des consommateurs ne tarderaient pas à se voir dans

l'impossibilité d'acheter ces mêmes produits qu'on leur offre à si bon marché. Telle est pourtant la conséquence logique du système de M. Chevalier. Et, dans ce système, que devient la liberté réciproque du prochain ?

Ce n'est pas tout.

« Puisque le système protecteur cadre si mal avec la liberté, poursuit M. Chevalier, on peut tenir pour certain qu'il ne peut se concilier avec la justice, car elles sont solidaires, et la justice a été bien définie, la *liberté réciproque.* »

Exemple :

« J'exerce une profession libérale quelcon-

que, ou je suis employé d'administration, ou encore je suis ouvrier ; je reçois une rémunération en argent. La législation qui s'appelle protectrice me contraint de payer plus cher une multitude d'objets usuels ; c'est-à-dire que je donne, en échange d'une chose nécessaire à la satisfaction de mes besoins ou de ceux de ma famille, une quantité de mon travail qui est supérieure à la seule proportion qui soit légitime et naturelle, celle qui est indiquée par la valeur courante des choses sur le marché général du monde. »

M. Chevalier veut dire ceci :

Le régime protecteur, en France comme partout où il est établi, oblige les nationaux à

payer plus cher certains produits indigènes qu'on pourrait se procurer ailleurs à meilleur marché. Or, si le libre-échange était la loi de l'univers, les prix se nivelleraient et les consommateurs ne paieraient plus que le minimum de la valeur des choses. L'Angleterre, par exemple, peut produire le fer à 50 0/0 meilleur marché que nous ; on prendrait le fer dans la Grande-Bretagne. Et ainsi de suite pour tous les autres produits..

C'est la loi de la division du travail, de la spécialisation des industries, appliquée au genre humain, abstraction faite des nationalités.

Mais sommes-nous oui ou non associés? Qu'on réponde d'abord à cette question. — Si

oui, le régime protecteur est parfaitement justifié, en tant qu'il s'applique à des choses d'intérêt général et non pas à des motifs d'intérêt particulier; si non, qu'on proclame tout de suite le libre-échange absolu: notre condition est l'anarchie industrielle et mercantile, la liberté sans règle ni mesure. Et si nulle association, nulle solidarité n'existe entre les citoyens d'un même État, que deviennent les nationalités?

Remarquons que M. Michel Chevalier oublie de dire que la rémunération annuelle pour l'artiste, l'employé, l'ouvrier, etc., est proportionnelle au prix des denrées de consommation.

« Lorsqu'on invoque contre eux la liberté et

la justice, poursuit M. Chevalier, les protectionistes se réclament d'un grand principe à leur tour. Ils allèguent la solidarité qui lie et doit toujours lier les hommes d'une même nation. C'est un de leurs plus solides arguments. »

En effet, c'est un argument contre lequel a échoué toute l'habileté des libre-échangistes; M. Chevalier lui-même y a perdu son latin.

Dissoudre les nationalités est une tentative téméraire que le bon sens des masses repousse et repoussera toujours; et tous les raisonnements à perte de vue de M. Chevalier ne feront pas changer l'opinion publique là-dessus. C'est bon pour le cosmopolitisme britannique, qui

exploite sans vergogne les peuples du monde entier; mais pour la France, non!

« Le principe de la solidarité nationale, je ne conteste pas qu'il ne soit beau, qu'il ne soit fécond; une théorie d'économie politique qui se refuserait à en tenir compte, serait incomplète et impraticable. »

C'est fort heureux que M. Chevalier en convienne. Mais attendez!

« Le principe de la solidarité nationale une fois reconnu, il reste à savoir quelles en sont les conséquences légitimes, et si parmi ces conséquences figure le système protecteur. »

Ah! vous prétendez que le système protecteur est étranger au principe de la solidarité nationale? — Mais à quoi servent donc les douanes? A faire la balance des intérêts et des droits de chacun, à assurer l'égalité des conditions dans la production. La question est jugée.

« On allègue, en s'étayant de ce système, que pour tout grand corps de nation, une fois l'âge de maturité arrivé, c'est une nécessité, dans l'intérêt de sa civilisation même, d'acclimater chez soi chacune des principales branches de l'industrie. »

M. Chevalier est forcé d'en convenir, d'assez mauvaise grâce, il est vrai; mais il ne se tient

pas pour battu cependant. Il se lance à fond de train dans la métaphysique, pour démontrer que le système protecteur n'est pas la conséquence nécessaire du principe de la solidarité nationale. Voici, du reste, sa conclusion :

« Il est donc établi, par une sorte de consentement mutuel, que donner à la protection un sens absolu et permanent, c'est outrager les principes, c'est violer les droits du public. »

Nous sommes d'accord, M. Chevalier! donner à la protection un sens *absolu* et permanent, c'est outrager les principes, c'est violer les droits du public, nous en convenons. Mais il n'est pas moins exact de dire aussi : donner

à la liberté commerciale un sens *absolu* et permanent, c'est outrager les principes, c'est violer les droits du public.

En résumé, en fait de commerce international, il ne saurait y avoir de système préconçu : le libre-échange absolu est aussi éloigné de la vérité scientifique que la protection absolue. Or, M. Chevalier ayant passé toute sa vie à enseigner le premier système, il faut en conclure qu'il a entretenu son auditoire dans des idées erronées.

On sait, du reste, que le traité de commerce franco-anglais est en grande partie l'œuvre de M. Michel Chevalier. Voici ce que raconte à ce sujet M. Louis Reybaud déjà cité (*Les économistes modernes*) :

« Quand M. Cobden arriva de Londres au mois d'octobre 1859, muni de quelques instructions de M. Gladstone, ce fut avec M. Chevalier que d'abord il s'aboucha. Les premières démarches furent faites en commun et, il faut l'ajouter, un peu à l'aventure... Une barrière d'opinions hostiles ou indifférentes semblait fermer l'accès aux moindres réformes. Les obtenir des corps constitués n'eût été qu'une illusion suivie d'un échec; on prit le parti de les leur imposer. La forme d'un traité de commerce, directement conclu, fut préférée à celle de délibération régulière. »

Il n'y a rien à ajouter à ces paroles, d'ailleurs très-significatives.

M. Reybaud reprend aussitôt :

« Singulier contraste dans la façon dont la révolution économique s'est opérée dans les deux pays! En Angleterre, elle naît dans le sein des populations, s'y affermit par le débat, brise les préjugés et les intérêts qui s'opposaient à sa marche, mûrit avec les années, se retrempe par les échecs, et s'empare si bien de l'opinion publique qu'elle devient irrésistible. En France, rien de pareil. Cette révolution éclate comme la foudre dans un ciel serein. *Elle ne cherche pas à rallier les convictions; elle leur dicte sa loi.* »

Malgré cela, peut-être même à cause de

cela, M. Chevalier n'a point acquis en France la popularité que M. Cobden a justement méritée en Angleterre, et s'il éprouve le besoin d'une petite ovation, il est forcé de passer le détroit, de l'aller demander à nos rivaux.

Depuis que les libre-échangistes ont remporté cette victoire sur la protection, l'École s'est divisée en conservateurs et en radicaux.

Les premiers se contenteraient volontiers de ce qu'ils ont déjà obtenu, sauf, avec le temps, à arracher quelques concessions nouvelles; mais sans aller cependant jusqu'à la liberté absolue. Les seconds, au contraire, n'entendent pas en demeurer là; ils ne se contentent pas d'une demi-victoire; ils la veulent complète.

La secte libre-échangiste, comme toutes les

sectes, a ses fanatiques qui n'admettent point de composition avec leurs adversaires. On pourrait n'en point parler; mais comme ordinairement ce sont les plus logiques, ceux qui montrent mieux le but et les conséquences du système, nous nous croyons obligé, dans les circonstances présentes, d'en tenir compte.

Or, parmi les radicaux du libre-échange, il existe une originalité très-remarquable, un type très-curieux : c'est un fonctionnaire haut placé sur l'échelle hiérarchique administrative, dont les opinions sont développées en un livre intitulé : *La Liberté commerciale, son principe et ses conséquences*.

Cet ouvrage a été publié après la réforme économique accomplie en France, avec appro-

bation de tous les radicaux de l'École, et ce n'est pas sans intention assurément. Nous allons donc analyser les principaux passages de ce livre :

Selon l'auteur, toute la science économique serait renfermée dans ce précepte : *Laissez faire, laissez passer*. Persuadé que la liberté absolue des échanges internationaux doit procurer aux peuples la plus grande somme de bien-être moral et matériel à laquelle il leur soit donné de parvenir, il s'en est fait une sorte de religion, un dogme qu'il défend, il faut bien le dire, *per fas et nefas ;* et il ne craint pas d'en accepter toutes les conséquences, bonnes ou mauvaises. Écoutez-le !

« Oui, les résultats de la liberté commerciale sont d'autant meilleurs pour un pays soumis antérieurement au régime prohibitif (lisez protectionniste), qu'ils y amènent de plus grands bouleversements dans les industries. »

Il dit aux industriels :

« Si vous pouvez vivre avec la liberté commerciale, tant mieux pour vous; nous ne demandons la mort de personne, nous ne demandons que la liberté. Si vous mourez, tant mieux pour nous; car ce sera une preuve que les étrangers vont nous fournir à moindres frais ce que vous avez tant de peine à produire. »

Certains libre-échangistes, paraît-il, qui

pensent comme ce fonctionnaire, trouvent qu'il est inopportun et par trop naïf d'avouer hautement ces choses. L'auteur n'est pas de cet avis-là ; il n'admet pas qu'on « érige en système qu'à certains moments les économistes doivent mettre leur drapeau dans leur poche ; il trouve cette maxime détestable sous tous les rapports. Il veut dire la vérité tout entière, partout et toujours. »

Notre fonctionnaire public veut que chaque chose se fabrique là où elle coûte le moins, et accepte toutes les conséquences de ce principe. Or, les conséquences sont faciles à saisir : c'est la prépotence donnée bénévolement à l'Angleterre pour les principales industries de l'univers.

Ensuite il pose aux économistes ses amis la

question suivante, à laquelle on se garde bien de répondre :

« Si l'Angleterre, dit-il, pouvait produire le fer, la houille, les tissus, à un prix tel que leur importation en rendît la fabrication impossible en France, serait-on d'avis de les admettre en franchise de tout droit après un certain délai de transition? Et si ces produits nous étaient donnés gratuitement, faudrait-il les refuser ? »

On verra plus loin ce qu'il entend par délai de transition.

Il faut rendre justice à l'auteur : son raisonnement est parfait; il ne transige point avec

sa conscience, ni devant les plus extrêmes conséquences des théories libre-échangistes. Aussi est-il devenu l'enfant terrible des économistes; il ne garde aucuns ménagements et va droit au but. En vérité, il est parfois d'une indiscrétion naïve qui a dû révolter bien souvent la gravité scientifique de ses collègues de la Société d'économie politique.

Les maîtres de la science, dit-il, ont enseigné telle chose; eh bien! je l'accepte et vous en montre les conséquences : vous reculez! Je suis logique et vous ne l'êtes pas.

Les opinions exprimées dans le livre dont nous parlons, sont d'ailleurs tout à fait orthodoxes et conformes aux prémisses des maîtres; l'auteur parle un langage qui ne laisse point de

placé à l'équivoque; tout y est clair et net.

Son point de départ est l'aphorisme de J.-B. Say : *Les produits ne s'échangent jamais que contre les produits.* Il y ajoute cette variante : *Même entre les nations.*

La monnaie métallique, selon lui, est une marchandise comme une autre, qui représente des produits.

Avec de telles prémisses, on peut aller très-loin... dans l'erreur.

C'est une espèce de pivot sur lequel il fonde et fait tourner toute son argumentation. En sorte que si l'on établissait, d'une part, que l'axiome de J.-B. Say est faux dans l'hypothèse libre-échangiste; d'autre part, que le numéraire n'est pas une marchandise comme une au-

tre (1), l'édifice péniblement élevé par l'auteur en l'honneur de ce qu'il appelle la liberté commerciale et que nous nommerons, nous, le libre-monopole, cet édifice s'écroulerait de toutes parts, ayant été sapé à la base. Mais nous ne perdrons pas le temps à démontrer des choses aussi simples, que d'ailleurs l'expérience journalière rend de plus en plus évidentes. Nous avons mieux que cela à faire.

Le plus souvent, notre fonctionnaire procède

(1) M. Du Mesnil-Marigny a classé les diverses marchandises en huit groupes principaux, et il démontre que les propriétés dont jouissent ces marchandises sont tellement distinctes d'un groupe à l'autre, qu'une seule et même loi ne peut s'appliquer aux échanges internationaux que l'on pourrait faire.

par axiomes, par sentences ; il est persuadé que ce qu'ont enseigné ses maîtres et prédécesseurs est accepté comme articles de foi, que par conséquent il est inutile de préluder par des démonstrations.

« La liberté commerciale, dit-il, augmente *nécessairement* la production et la demande du travail dans l'ensemble des nations. »

Avec la liberté commerciale, « il paraît *évident* que chacun ira demander le produit sur le point où il sera le moins cher, où, par conséquent, sa fabrication exige moins de travail. »

« Il est *évident* que si l'on n'est arrêté par

aucune barrière, chaque chose étant mise à la disposition du consommateur avec le moins de travail possible, l'ensemble de l'humanité en sera mieux pourvue. »

On remarquera que c'est précisément là la question (1), le problème à résoudre; que ce n'est pas évident du tout.

(1) Il faut tenir compte des frais de transport, et c'est ce que néglige l'auteur. Voici un exemple tiré d'une brochure intitulée : *De la protection des manufactures et de la limite qu'on doit assigner à cette protection*, exemple qui montre comment avec la protection un pays peut se procurer une plus grande quantité de marchandises qu'au moyen du libre-échange : « Lorsqu'un peuple producteur de grains (marchandise dont le transport est très-onéreux, en raison du poids, de l'encombrement et de la chance d'avarie) est obligé de les

« Quand on dit que le travail manque, on se sert d'une expression très-fausse pour exprimer le malaise de la société ; car ce n'est pas le travail qui manque dans les moments de crise. Regardez alors si tout le monde est con-

envoyer au loin pour obtenir en retour des tissus, par exemple, dont le déplacement ne modifie que faiblement la valeur première, il est possible qu'il y ait bénéfice pour lui à fabriquer cette dernière espèce de marchandise à un prix supérieur à celui de l'étranger. La raison en est simple. — En effet, le produit agricole échangé sur place ne subissant aucune dépréciation pour frais de transport, parfois, ce peuple se procurera une plus grande partie de ces tissus qu'en expédiant forcément (de par le libre-échange) son blé à grande distance. »

La protection, dans ce cas, mettrait donc à la disposition du consommateur une plus grande quantité des marchandises qu'il peut désirer.

venablement logé, vêtu, chauffé, et s'il y a réellement assez de maisons, de tissus, de vêtements, de combustible, vous reconnaîtrez, au contraire, que le besoin, la nécessité de travail, se font sentir plus vivement que jamais. Ce qui manque alors, ce n'est pas le travail ; c'est la demande de travail qui ne se fait pas, parce que la société n'a pas de produits en suffisante quantité pour payer le salaire des ouvriers. »

La phrase qu'on vient de lire signifie ceci :

Dans les temps de malaise ou de crise, ce n'est pas l'offre du travail qui manque, mais la demande. Nous ne demanderions pas mieux que de travailler, mais ceux qui pourraient nous occuper s'y refusent. Pourquoi cela?

Parce que les produits du travail sont moins demandés, parce qu'il y a encombrement, pléthore de denrées, que les consommateurs refusent les produits déjà créés et non pas, comme semble le croire l'auteur, parce que les produits manquent ; car s'il y avait disette de produits manufacturés, le travail ne ferait pas défaut, quand même la monnaie métallique aurait disparu.

Mais pourquoi la demande s'arrête-t-elle en présence d'une accumulation de produits? pourquoi les consommateurs se privent-ils devant l'abondance? Autre question à résoudre, qui a bien son importance; l'auteur n'y a pas songé.

Notre fonctionnaire économiste possède un

procédé ingénieux pour démontrer que la libre importation des céréales, quelle que soit d'ailleurs son influence sur les prix du blé, n'est pas un obstacle aux progrès agricoles dans le pays importateur. Écoutez bien!

« Quand un cultivateur veut se rendre compte de ce que lui coûte le blé, par exemple, voici comment il établit son calcul :

« Frais de culture, salaires, engrais, etc.	800 fr.
« Rente payée au propriétaire pour location des terres.	1,200
« Total pour une production de 100 hectol.	2,000 fr.
« Soit, par hectolitre.	20 fr.

Acceptons ces chiffres, vrais ou faux ; cela importe peu à la question.

« En vertu de ces chiffres, il (le cultivateur) déclare qu'il lui est impossible de soutenir la concurrence des blés étrangers, qui pourraient arriver à 15 fr. sur le marché. Or, c'est là une erreur fondamentale; car si le prix moyen du blé était réduit à 15 fr., le fermier, ne retirant plus que 1,500 fr. de la vente de ses 100 hectolitres, et ayant toujours pour 800 fr. de frais de culture, ne pourrait plus payer et ne paierait plus que 700 fr. de ferme au lieu de 1,200. Il établirait alors le prix de revient du blé de la manière suivante :

« Frais de culture, salaires, engrais, etc.	800 fr.
« Rente payée au propriétaire.	700
« Total pour la production de 100 hectolit.	1,500 fr.
« Soit, par hectolitre.	15 fr.

L'auteur suppose tout à fait gratuitement que le propriétaire capitaliste consentira, sans plus de formalités, à réduire sa rente de près de 50 0/0 pour l'honneur du système; que même le propriétaire cultivateur ne fera aucune objection; c'est là une de ces ingénuités dans lesquelles il tombe souvent et semble se complaire.

D'abord, dans un pays aussi essentiellement agricole que la France, où la propriété est divisée à l'infini, il est probable que la perte serait supportée par ceux qui vivent de salaire et du travail des champs. La libre concurrence, comme il dit, les aurait bientôt mis à la discrétion des propriétaires; car enfin, pour vivre, il faut travailler. Le propriétaire, lui, peut attendre;

mais le manœuvre ne le peut pas, à moins cependant que la plupart des cultivateurs n'abandonnent la terre pour la fabrique et la manufacture. Alors le propriétaire serait dans cette alternative : ou laisser ses terres incultes ou renoncer à la moitié de sa rente.

Plaçons-nous dans ce dernier cas ; qu'arrivera-t-il ?

Les propriétaires, cultivateurs ou simplement rentiers, verront leur revenu diminué de moitié environ ; ils dépenseront moitié moins, c'est-à-dire que la demande du travail aura diminué proportionnellement à la diminution de la rente. Qui est-ce qui perdra le plus ? L'ouvrier évidemment. Mais dans quelles mains passeront les retenues opérées sur la rente

des propriétaires? Dans celles des consommateurs, dites-vous; eh bien! c'est là une erreur : tout ce que perdront les propriétaires profitera à la nation qui enverra des céréales chez nous.

En effet, les consommateurs, c'est-à-dire, dans l'opinion de l'auteur, les classes laborieuses, paieront bien le pain un peu moins cher, et, sous ce rapport, il y aurait profit pour elles; mais comme en même temps la demande du travail diminuerait inévitablement, il y aurait manque à gagner de cet autre côté. Par conséquent, le résultat définitif serait zéro. Quant au pays exportateur du blé, il pourrait, grâce au nouveau débouché qui lui serait offert, développer son agriculture en même

temps que son commerce réaliserait des bénéfices, tandis que le pays importateur, lui, serait constitué en perte.

Fort de son procédé « infaillible, » l'auteur ajoute :

« Ainsi l'introduction du blé étranger n'amènerait d'autre résultat que de faire baisser le prix de la rente de la terre de 1,200 à 700 fr. Il n'y a aucune espèce de raison pour que l'agriculteur ne continue pas à produire du blé. Il n'y a de changé que le sort du propriétaire qui perd tout ce que gagne le consommateur. »

Risum teneatis!... mais nous n'avons pas fini.

« La meilleure manière de ne pas se tromper, c'est de se rendre compte de ce que la société perd ou gagne, non en argent, mais en nature. Cette malheureuse monnaie est une espèce de voile qui empêche de voir la vérité; la raison se perd au milieu de chiffres incertains que l'intérêt grossit ou diminue à volonté. »

Ce que la société perd, c'est un capital reproducteur qui passe à l'étranger, c'est-à-dire une diminution du travail national; ce que la société gagne, c'est une importation de blé à bas prix que les classes laborieuses ne pourront même pas consommer, le travail étant désormais plus offert que demandé.

L'auteur fait abstraction de la monnaie qui

sert d'intermédiaire aux échanges. Il ne voit pas qu'il se met en contradiction avec sa prémisse : « L'argent est une marchandise comme une autre. » Si le capital numéraire diminue, il y a déperdition de force. Vous tournez dans un cercle.

De plus fort en plus fort, vous allez voir :

« Considérons l'effet d'une série de bonnes récoltes sur la richesse publique : les céréales, le vin, tombent à vil prix ; les fermiers, dont les baux sont calculés sur le produit d'une année moyenne, ou les propriétaires qui se sont basés sur ce produit pour emprunter, sont ruinés et ne peuvent plus payer leur ferme ; l'impôt rentre mal ; vous n'entendez que plaintes

et gémissements dans les campagnes et même ailleurs ; car les propriétaires, mal payés, restreignent leurs dépenses et étendent le cercle des privations à d'autres catégories d'habitants. Mais à côté de ceux qui perdent, il y a évidemment des gens qui profitent du bon marché du pain, du vin, de la viande. »

« *Quelles que soient donc sur certaines classes de la population les effets de l'avilissement du prix,* le résultat final n'en est pas moins une augmentation de la richesse publique. *Quant à la répartition nouvelle de la richesse individuelle, il n'y a point à s'en occuper, parce qu'il s'établit une compensation complète entre la perte des uns et le profit des autres.* »

Voilà pourtant à quel degré de niaiserie tombent les meilleures intelligences, quand une fois elles sont embourbées dans les sophismes libre-échangistes. Qu'y a-t-il à répondre à de pareilles aberrations de jugement? Rien, absolument rien. Mais nous ne sommes pas au bout; écoutez encore :

« La culture résisterait tant que le prix du blé ne descendrait pas au-dessous de 8 francs; mais on peut se demander si au-dessous de cette limite il n'y aurait pas lieu de craindre que le cultivateur, insuffisamment rémunéré, ne fût obligé d'abandonner ses terres. Pour peu qu'on y réfléchisse, on reconnaît que cela est impossible; car si le pays reçoit des cé-

réales d'une manière continue, il exporte *nécessairement* d'une manière continue d'autres produits, en vertu du principe que les produits ne s'échangent jamais que contre des produits. »

Plus loin l'auteur devient très-métaphysique ; il a perdu pied ; il plane dans les nues. Comprenez si vous pouvez :

« Dans ce pays, les produits qui ne sont pas des céréales, sont donc à meilleur marché que dans les autres, et particulièrement dans celui d'où il tire son blé ; car, par le même principe, le pays qui exporte des céréales reçoit en échange d'autres produits. Comparons maintenant la situation des agriculteurs cultivant

dans les deux pays des terres d'égale fertilité; il est évident qu'elle est bien meilleure dans le pays qui reçoit des céréales que dans celui qui les exporte; car là où on reçoit des céréales, l'agriculteur vend ce qu'il ne consomme pas plus cher et achète à meilleur marché ce qu'il ne produit pas. Le pays qui reçoit des céréales sera donc toujours mieux cultivé que celui qui en exporte, c'est-à-dire que la culture pourra descendre à des terres d'une qualité inférieure à celles qui sont cultivées dans le pays exportateur. »

Pour rendre la chose plus palpable, l'auteur imagine un pays peu fertile, ne trouvant dans son sol ingrat ni le combustible, ni

les métaux nécessaires pour fabriquer ses outils et ses machines, qu'avec des difficultés, c'est-à-dire à un prix de revient plus élevé que chez un peuple voisin; puis il abandonne ce pays peu fertile aux « hasards de la liberté commerciale. » Que va-t-il arriver?

« Au moyen de cette lutte (la libre concurrence), le cultivateur du pays peu fertile obtient à de bien meilleures conditions tout ce que son sol ne lui fournit pas, et sa condition est aussi bonne que possible. »

Toutefois, les choses ne se passent pas ainsi pour les autres industries.

« Supposons que dans un pays le prix de la

tonne de fonte, résultat d'une concurrence suffisante pour ne donner aux capitaux engagés que leur profit ordinaire, soit de 20 francs, l'introduction de la fonte étrangère au prix de 15 francs pourra rendre impossible la production de la fonte indigène.

« En effet, le prix de revient se décomposant ainsi pour 100 tonnes :

« Achat, transport du minerai et du combustible, main-d'œuvre, etc., frais proportionnels à la quantité produite	1,200 fr.
« Intérêt des capitaux dépensés pour l'établissement des hauts-fourneaux, usines, frais généraux indépendants de la quantité produite. . .	800 fr.
« Total pour 100 tonnes.	2,000 fr.
« Soit, par tonne.	20 fr.

« L'admission de la fonte étrangère faisant

tomber le prix de la tonne à 15 francs, il ne restera plus que 300 francs pour l'intérêt des capitaux engagés, moins de 2 p. 0/0, si les 800 francs donnaient 5. Cette situation permettra à l'usine de marcher encore quelque temps, parce qu'il vaut mieux tirer 2 p. 0/0 d'un capital que de n'en tirer rien du tout; mais, à mesure que le matériel s'usera, il ne sera pas remplacé, on ne fera que les réparations indispensables, et peu à peu l'usine devra disparaître, parce que son capital engagé n'est pas impérissable comme celui de la terre.»

Et tout est dit. C'est très-commode, en vérité.

Le même raisonnement pourrait s'appliquer à nos grandes industries mises en concurrence

avec celles de nos voisins d'outre-Manche.

C'est-à-dire que la liberté absolue du commerce international tuerait immédiatement nos fabriques et manufactures, qui ont besoin, pour se soutenir et prospérer, d'un régime plus ou moins protecteur; et qu'une transition habilement ménagée les ferait mourir d'épuisement en quelques années. Tel est l'aveu qui ressort clairement de l'exposé de notre fonctionnaire économiste.

Ne résulte-t-il pas de ce système que telles industries lucratives seraient parquées dans certaines nations, et qu'il y aurait des peuples extrêmement riches, tandis que d'autres croupiraient toujours dans la pauvreté?

L'auteur, naturellement, est malthusien; la

cause principale de la misère, la seule peut-être, selon lui, c'est que les classes laborieuses ont trop d'enfants. Il faut le laisser parler :

« Dans toutes les nations et à toutes les époques, la condition du prolétaire a toujours été la même. Il a toujours trouvé dans le milieu où il a pu vivre de quoi nourrir lui, sa famille et un nombre d'enfants suffisant pour maintenir le chiffre de la population. La misère a toujours impitoyablement supprimé tout ce qui dépassait le niveau des subsistances ; celui donc qui se trouve près de cette limite a toujours le même sort. »

Voilà qui est bien. Dans toutes les nations et

à toutes les époques, s'il y a eu et s'il y a encore de la misère, c'est parce que les classes laborieuses ont trop d'enfants. Malthus l'a dit; l'auteur ne doute pas que ce ne soit vrai.

« Sans doute, suivant les temps, les lieux et les climats, la nourriture, le vêtement, l'abri, changent de nature et de forme, et la privation, d'objet; on meurt ici par la faim, là par le froid, ailleurs par le chaud, par la fatigue, par la maladie; la privation est différente, mais le résultat est le même. On ne peut donc pas dire que la condition du prolétaire soit meilleure dans un endroit que dans un autre; quand accidentellement elle s'améliore, l'augmentation de population due à l'imprévoyance du prolé-

taire ramène bien vite son sort au niveau commun. Ce qui distingue les nations entre elles, ce n'est donc pas le sort de la classe misérable, mais le nombre proportionnel d'individus qui s'y trouvent compris, et la composition entière de la société, depuis cette classe jusqu'à son sommet. »

Tout cela est entièrement controuvé (1).

(1) « Les deux régions extrêmes de l'Europe, dit M. Le Play (*Conditions de l'ouvrier en Europe*), présentent un spectacle bien différent. Tandis que les populations du Nord et de l'Orient, contrées sans industrie, vivent, pour la plupart, satisfaites de leur sort, dans un état de quiétude qui frappe tous les observateurs, celles de l'Occident, poussées par la *nécessité* ou excitées par une sorte de vertige, ne cessent de s'agiter pour modifier leurs habitudes et leurs institutions..... »

« Dans le système de l'Europe, les céréales doivent

Vous pensez peut-être que l'avénement du libre-échange changera tout cela? Pas le moins du monde : la liberté des échanges internationaux ne supprimera point la misère, vous pouvez en croire l'auteur fonctionnaire public.

« Si les partisans de la liberté commerciale ne promettent pas de diminuer tous les prix, que promettent-ils donc? Il nous faut au moins, pour une aussi grande mesure, quelque chose comme la disparition de la misère, l'extinction

être placées au premier rang des substances alimentaires. Elles absorbent la moitié, les deux tiers des subsistances. La grosse viande n'entre dans l'alimentation qu'à titre exceptionnel. *Et il est certain qu'autrefois les ouvriers mangeaient beaucoup plus de viande*, etc. »

du paupérisme, la poule au pot de Henri IV, ce *desideratum* de tous les gouvernements et de tous les systèmes socialistes. Eh bien, la liberté commerciale ne promet rien de tout cela; après elle, il y aura encore de la misère, beaucoup de pauvres. Bien des gens encore manqueront non-seulement de poule pour leur pot, mais de pot pour mettre la poule promise depuis si longtemps. »

Nous sommes fixés : non-seulement le libre-échange ne donnera pas la vie à bon marché, mais il ne fera pas disparaître la misère ; il y aura toujours beaucoup de pauvres, nombre de gens qui manqueront de pot pour faire cuire la poule.

Jusqu'à présent, on avait pensé que le progrès économique consistait dans le développement de la richesse et surtout dans la répartition de plus en plus équitable des produits du travail, de la richesse générale ; c'est-à-dire que le développement normal et régulier des industries et du commerce aurait pour conséquence un état social où les conditions tendraient à s'égaliser, sans cependant pouvoir jamais atteindre à une parfaite égalité ; mais enfin à rapprocher de plus en plus les distances qui séparent les prolétaires de l'entrepreneur. Eh bien, on se trompait ; c'est le contraire qui est vrai. Le véritable progrès, selon l'auteur, c'est l'inégalité de plus en plus profonde des conditions.

« Grâce à la *distribution inégale* de la richesse, *suivant certaines lois naturelles complétées par des conventions sociales*, une plus grande partie de la population a pu se livrer à des travaux intellectuels et se créer des jouissances inconnues jusqu'alors.

« Pour que le savant étudie, pour que l'historien écrive, pour que l'artiste joue, chante ou peigne, pour que le magistrat juge, pour que le philosophe pense, pour que le prêtre prie, pour que le soldat combatte, il faut qu'il y ait quelque part *des ouvriers dont le travail des bras soit assez puissant pour satisfaire, en même temps que les leurs, les besoins essentiels de la classe dont l'intelligence seule travaille.* »

En autres termes, pour que le savant étudie, pour que l'artiste joue, chante ou peigne, etc., il faut qu'il y ait quelque part une classe vouée au prolétariat, une classe misérable dont cependant les bras soient assez puissants pour faire vivre ceux qu'Adam Smith a nommés les *improductifs*, ceux dont les produits s'échangent d'après un mode particulier ; il faut qu'il y ait une classe nombreuse à laquelle on puisse répéter et appliquer à chaque moment ces sinistres paroles de Malthus :

« Un homme qui naît dans un monde déjà « occupé, si sa famille n'a pas le moyen de le « nourrir, ou si la société n'a pas besoin de « son travail, cet homme n'a pas le moindre

« droit à réclamer une portion quelconque de « nourriture ; il est réellement de trop sur la « terre. Au grand banquet de la nature, il n'y « a point de couvert mis pour lui. La nature « lui commande de s'en aller. »

Revenons aux effets directs du système libre-échangiste sur le travail national.

L'auteur avance ce joli petit paradoxe :

« La liberté commerciale est d'autant plus avantageuse aux nations, qu'elles sont plus mal dotées par la nature sous le rapport des forces productives. »

Conséquemment :

« Une nation chez laquelle tout abonde, chez laquelle tout est d'une production plus facile qu'ailleurs, n'a évidemment rien à gagner dans l'échange de ses produits contre ceux des pays voisins; en donnant l'hospitalité à leurs ouvriers, c'est-à-dire à des hommes qui travaillent pour la satisfaction des besoins qui ne sont pas les siens, elle ne fait que se montrer généreuse. Pour tirer parti de sa position exceptionnelle, elle devrait non pas prohiber les produits étrangers, mais mettre un droit de sortie sur les siens. »

O généreuse Angleterre! ô peuple philanthrope! tu offres de faire gratuitement le bonheur du genre humain, et il se trouve des bar-

bares qui refusent ta panacée! C'est affreux, en vérité!

Faut-il continuer, épuiser le sophisme? Ayons ce courage.

L'auteur suppose que les deux pays (l'un favorisé par la nature, l'autre dont le sol est plus ingrat et les conditions sont plus mauvaises) sont soumis au régime du libre-échange et qu'ils vivent dans un certain état de prospérité relative. Mais tout à coup, dans le pays moins favorisé, on réclame à grands cris une ligne de douanes, l'établissement d'un régime protecteur. Quels seront les résultats de ce changement? On ne le croirait pas : le pays le moins favorisé verra sa richesse générale et le bien-être de ses habitants diminuer, tandis que

dans le pays plus favorisé par la nature c'est le contraire qui aura lieu!

Le libre-échange absolu a des effets vraiment surprenants, et l'on doit rendre grâce à l'auteur de les avoir signalés.

« La liberté commerciale donne les moyens d'avoir beaucoup de soldats..... *pendant la paix.* »

C'est là un avantage immense au temps où nous vivons.

Reste la difficulté de les entretenir et de les nourrir pendant la guerre; car enfin, si les échanges internationaux sont suspendus, il faudra bien aviser un moyen de se passer de

l'étranger. L'auteur y a songé, et voici de quelle façon il esquive la difficulté :

. . .

« Si vous ne pouvez plus aller chercher chez l'ennemi certains produits, le commerce des alliés ou des neutres y suppléera ; sans doute, cela sera gênant, incommode, et il en résultera des privations : on ne peut faire que la guerre ne soit pas la guerre ; elle donne la gloire, l'indépendance nationale, il ne faut pas songer à lui demander le bien-être. Enfin, s'il n'y avait ni alliés ni neutres, s'il n'y avait que des nations ennemies, oh ! alors, cela serait bien fâcheux !

« D'ailleurs, la dépendance que la liberté commerciale établit entre les peuples est tou-

jours réciproque, puisque les produits ne s'échangent que contre des produits; si l'ennemi refuse ses tissus, ses métaux, vous lui refuserez naturellement le pain des ouvriers employés à leur fabrication ; lequel des deux sera le plus embarrassé? C'est précisément de cette dépendance mutuelle que naissent les difficultés de la guerre et les chances plus grandes de la paix. »

On sait maintenant à quoi s'en tenir sur cette « dépendance mutuelle » qui rend les « chances plus grandes de la paix. »

Poursuivons :

« La suppression des douanes n'est pas une conséquence nécessaire de la liberté commerciale. »

C'est-à-dire que les libre-échangistes ne s'opposent pas à ce qu'il y ait une douane purement fiscale, qui enrichisse le Trésor public; c'est-à-dire encore que les libre-échangistes ne s'opposent pas à ce qu'on remplace les droits protecteurs par des droits fiscaux.

« Remplaçons la prohibition, qui ne rapporte rien au Trésor, par un droit qui n'empêche pas le produit étranger d'entrer, et voilà une recette qui ne coûte rien au contribuable, c'est-à-dire qui donne au Trésor une partie du bénéfice que lui permet de réaliser la liberté. Expliquons-nous : Une denrée frappée d'un droit prohibitif de 10 francs, donne lieu à une consommation de deux millions de tonnes four-

nies par la production indigène. On remplace le droit de 10 francs par un droit de 5, qui permet au pays de consommer trois millions de tonnes provenant exclusivement de l'étranger ; c'est une augmentation de 15 millions de recette pour le Trésor, qui se concilie parfaitement avec un bénéfice à peu près égal pour le consommateur. »

« Il ne faut donc pas confondre la douane protectioniste, qui nuit au Trésor comme au contribuable, et dont les économistes demandent la suppression, avec la *douane-impôt* dont l'existence est *très-compatible* avec la liberté commerciale. »

Ne soyez donc plus surpris maintenant si

les libre-échangistes vivent dans les meilleurs termes avec les gouvernements à gros budgets, et si de nos jours le système a tant de succès.

En résumé :

« Toutes les classes de la société, dit l'auteur, sans exception, et, par dessus tout, celles qui sont engagées dans les industries factices créées par le système prohibitif, doivent désirer l'avénement de la liberté commerciale. C'est pour elles une opération douloureuse, mais salutaire ; il y a là une amputation inévitable à faire : il ne s'agit aujourd'hui que du doigt, dans quelque temps ce sera le bras. Le mieux est donc de se résigner immédiatement à laisser trancher ce qui ne peut être sauvé. »

On peut dire que l'auteur, en poussant jusqu'à ses plus extrêmes limites les conséquences du système libre-échangiste, en a démontré tout l'odieux et toute l'absurdité. C'est un service dont il faut lui savoir gré.



M. H.-C. CAREY

M. H.-C. CAREY

—

M. Carey est né à Philadelphie ; il est un des économistes les plus distingués des États-Unis ; ses articles, dans plusieurs Revues américaines, ses brochures et ses nombreux livres ont été justement remarqués.

M. Carey s'est prononcé très-énergiquement

contre le système libre-échangiste. Voilà une contradiction étrange chez un Américain. Comment se fait-il, en effet, que sur cette terre du Nouveau-Monde, où la liberté est poussée à l'excès, il se rencontre un protectioniste de la valeur de M. Carey ?

L'étonnement redouble lorsqu'on apprend que ce protectioniste a commencé par être libre-échangiste. Ne peut-on pas en tirer la conséquence, que le système protectioniste doit reposer sur des principes incontestables?

Toutefois, M. Carey, semblable aux néophytes dont la foi est trop ardente, nous paraît être tombé dans l'exagération protectioniste. Ainsi, dans ses livres, il n'admet aucune composition avec le libre-échange. Les peuples,

à l'entendre, devraient être parqués comme des moutons. Il a dépassé le but.

En général, c'est sur des considérations purement métaphysiques qu'il appuie ses opinions. Toutefois, il ne dédaigne ni l'expérieuce, ni l'observation des faits, et il montre, par beaucoup d'exemples choisis soit dans son propre pays, soit ailleurs, combien le libre-échange est désastreux en certains cas. D'après l'auteur, la tendance fortement prononcée de ce système est non-seulement de détruire la stabilité dans le commerce, c'est-à-dire multiplier les crises; mais encore de dépouiller le pauvre au bénéfice d'un petit nombre de capitalistes, et de nous faire rétrograder dans la voie de la civilisation.

En France, on fait du libre-échange par imitation de l'Angleterre; or M. Carey ne goûte nullement la politique prétendue libérale de frère *John Bull;* il sait la réduire à sa juste valeur.

L'Angleterre a longtemps usé et abusé du système protecteur et prohibitif; elle s'en est servi tant qu'il a pu lui être de quelque utilité. Tout le monde sait cela. Mais ce qu'on ne sait pas aussi bien, grâce aux libre-échangistes qui se plaisent à le nier, c'est que les Anglais n'ont tourné au libre-échange que quand ils ont été assurés de leur force, de la supériorité de leurs fabriques et manufactures sur celles du continent et du monde entier. Lors donc qu'ils sollicitent leurs concurrents à se convertir au libre-

échange, ce n'est rien moins qu'un calcul machiavélique qui tend à empêcher tout progrès ailleurs que chez eux. Nous croyons l'avoir démontré en parlant de M. Cobden.

Témoin oculaire des crises financières et commerciales qui ont ravagé le Nouveau-Monde à des époques périodiques, M. Carey, avec cette perspicacité et cet esprit judicieux qui le caractérisent, en a déterminé les causes ; il les a résumées dans un document dont nous allons faire d'autant plus volontiers l'analyse, qu'on y trouve l'exposé succinct et lucide des principes économiques de l'illustre auteur américain.

M. Carey s'est demandé si le retour de semblables calamités ne pourrait pas être évité ; s'il ne dépendait pas des hommes d'en atténuer au

moins les conséquences, de réduire les effets des crises à ceux d'un simple malaise, d'un des accidents passagers, mais inévitables en de certains moments; car il est évident que la Providence n'a point façonné les lois qui nous gouvernent de manière à produire de tels désastres, et dont la conséquence directe est de placer ceux qui ont besoin d'offrir leur travail sous la complète dépendance de ceux qui détiennent les denrées et les instruments de reproduction.

Étudiant les crises de 1822, 1842 et 1857, dont les effets n'ont été que trop ressentis dans le monde entier, M. Carey observe que leur tendance a été de faire passer la propriété des mains des fortunes médiocres dans celles des hommes déjà riches à millions, réduisant ainsi

les pères de famille, par centaines de mille, à la condition de prolétairés, tandis que les dépouilles de ceux-ci venaient accroître les trésors des princes de la finance et de tous ceux qui n'ont pas besoin de travailler pour vivre. C'est ainsi que le chiffre des grandes fortunes a triplé aux États-Unis, en même temps que le paupérisme prenait des proportions inouïes, paupérisme qu'il ose comparer à celui de la Grande-Bretagne et même de l'Irlande (1).

(1) « Regardez autour de vous, dit-il, et constatez le chiffre triplé de vos millionnaires, coudoyant un paupérisme maintenant plus vaste que celui de la Grande-Bretagne et même de l'Irlande. Ensuite considérez la condition des travailleurs dans tout le pays, privés, comme ils l'ont été et le sont encore, de ressources pour leurs familles. Étudiez la position des riches prêteurs

Or voici, d'après lui, la raison d'être de ce fait anormal et destructif de la vraie liberté :

Depuis un demi-siècle, l'Union américaine a eu trois périodes de protection douanière prenant fin en 1817, 1834 et 1847. Toutes les trois ont laissé le pays dans un état de grande prospérité : la demande du travail augmentait

dans toute l'Union, mis à même de demander un, deux, trois, quatre et cinq pour cent par mois, des mineurs, des fabricants et des petits fermiers, jusqu'à ce que ces derniers aient fini par être dévorés avec terre et maison. Après avoir fait tout cela, vous ne pouvez manquer d'arriver à cette conclusion, que l'instabilité dans le mouvement sociétaire tend vers la servitude, et que la stabilité, au contraire, tend vers l'émancipation de ceux qui ont du travail à vendre pour se soustraire à la domination des puissants qui l'exigent. »

rapidement, avec tendance continue vers l'accroissement et la régularisation du commerce, la stabilité de l'action sociale et l'émancipation des classes laborieuses ; mais l'Union a eu aussi trois périodes de libre-échange, de pratique de ce système qui pousse à la destruction du travail intérieur. Or, ces trois périodes correspondent aux crises terribles de 1822, 1842 et 1857. Chacune d'elles a appauvri le pays, paralysé les échanges, l'action normale et régulière de la société. Les classes laborieuses, au milieu de ce mouvement désordonné, sont tombées graduellement sous le joug des capitalistes. M. Carey fait remarquer que des résultats analogues ont eu lieu chez les peuples qui ont abandonné le système protecteur. Il s'ensuit

donc que le libre-échange n'est point la liberté, mais l'esclavage du plus grand nombre, son inféodation à la caste des capitalistes. M. Carey va plus loin ; il soutient que l'homme devient plus libre à mesure que la concurrence se régularise à l'intérieur, que le consommateur se rapproche de plus en plus du producteur et que les intermédiaires parasites sont éliminés ; au contraire, l'homme perd sa liberté et retourne vers l'esclavage, et par suite vers la barbarie, à mesure qu'on éloigne le consommateur du producteur, et que le commerce devient irrégulier et hasardeux.

D'après ce publiciste, « plus il y a de rapprochement entre les prix des denrées brutes et « des utilités manufacturées, plus la société tend

« à prendre sa forme naturelle, plus elle a de
« tendance à fermeté et à régularité de mouve-
« ment, plus elle avance vite en civilisation, ri-
« chesse et pouvoir. Plus l'écart tend à se pro-
« noncer, plus la société tend à prendre la forme
« d'une pyramide renversée; moins le mouve-
« ment est régulier, plus elle tend à la barbarie et
« plus vite elle décline en richesse et pouvoir...
« plus ce rapprochement est étroit, plus grande
« est partout la tendance à ce qu'augmente
« la productivité du sol avec accroissement du
« pouvoir d'association et de combinaison. Plus
« se prononce l'écart entre les prix, plus la
« tendance augmente vers l'épuisement du sol,
« avec déclin du pouvoir de combinaison.....
« Plus le sol va s'enrichissant, plus s'augmente

« son pouvoir d'attraction, plus s'accélère le « développement du commerce, et plus les ten- « dances de l'époque sont vers la civilisation. « Plus il va s'appauvrissant, plus augmente son « pouvoir répulsif, plus se ralentit le dévelop- « pement du commerce, et plus rapide est le « déclin de la civilisation. »

A part le style, qui sent son terroir, l'opinion de M. Carey est spécieuse; elle s'étaye de nombreux faits. Nous allons en faire connaître quelques-uns afin qu'on puisse mieux juger les théories de l'auteur et le système qu'on est convenu de nommer, bien à tort, *libre-échangiste*. Car dans ce prétendu libre-échange, il est un fort qui terrasse et un faible qui subit sa loi.

A partir de l'acte du vote de 1816, dit M. Carey, qui sapa nos manufactures en rapide voie de prospérité, notre commerce déclina constamment jusqu'à ce qu'en 1821 la valeur de nos exportations se vît réduite de moins de moitié de ce qu'elle était six ans auparavant. Les choses continuèrent ainsi jusqu'à la mise en vigueur de l'acte entièrement protecteur de 1828. La moyenne des exportations de 1822 à 1830 était d'environ 80 millions de dollars; mais, sous le nouveau tarif, le commerce intérieur grandit rapidement, et la demande du travail dépassait l'offre; de telle sorte que le peuple américain put augmenter le chiffre de ses échanges internationaux. En effet, de 1830 à 1831 la valeur des marchandises exportées s'élevait

déjà à 103,000,000 de dollars; de 1833 à 1834, elle a atteint le chiffre de 126,000,000 de dollars. Et, durant cette période de protection, non-seulement l'Union ne contracta point de dettes, mais elle put payer toutes celles qui restaient encore dues pour la guerre de l'indépendance.

Maintenant, un tarif de transition va exercer son influence délétère, arrêtant les constructions et l'exploitation des mines, et diminuant ainsi les ressources du commerce intérieur. En 1837, le chiffre des exportations atteignait 189 millions de dollars; celui de 1838, époque du libre-échange, descendit à 113 millions, et celui de 1840 à 107 millions. Et durant cette période libre-échangiste, l'Union contracta des

dettes envers l'étranger pour plusieurs centaines de millions, et elle finit par la banqueroute.

Encore une fois les droits protecteurs furent rétablis en 1842, et encore une fois on vit un accroissement ferme et régulier dans les ressources de l'Union qui lui permirent de poursuivre avec succès ses relations avec l'étranger, résultat dû au développement du travail et du commerce intérieur. De 1843 à 1844, la valeur des exportations est de 108 millions; de 1846 à 1847, elle atteignit 146 millions. La production indigène du coton et du lainage avait doublé en même temps que celle du fer avait presque triplé. Telles étaient les ressources qui alimentaient le travail national et

qui permettaient d'augmenter le chiffre d'échanges internationaux.

Le caractère du système libre-échangiste est l'instabilité, l'anarchie; on va en avoir une nouvelle preuve. Laissons parler M. Carey :

« Douze ans s'étant écoulés depuis que le tarif libre-échangiste de 1846 a été complétement appliqué, nous avons maintenant une autre occasion pour faire contraster l'œuvre de cette politique prétendue libérale avec celle que nous nommons protectrice. En faisant cet examen, nous trouvons la même instabilité qui caractérise les périodes antérieures au vote des tarifs protecteurs de 1828 et 1842, et, sur une plus large échelle, les importations, qui étaient

de 178 millions en 1850, sont de 282 millions en 1858, et de 338 millions en 1859. Et notre dette étrangère, avec toutes ses tendances à produire ces crises que nous déplorons tant, s'est augmentée d'au moins 300 millions de dollards.

« Depuis dix ans, s'est faite la grande découverte des gisements aurifères de la Californie, découverte dont l'effet devait, dans notre opinion, réduire considérablement le taux de l'intérêt payé par ceux qui travaillent aux capitalistes, ces résultats ont-ils été réalisés? non : nos ouvriers, nos mineurs et nos fabricants, nos laboureurs et nos colons de l'Ouest, paient trois fois le prix pour l'usage de l'argent qu'on ne payait avant le tarif de 1846;

on paie l'argent de 3 à 6 0/0 par mois. Pourquoi ce résultat? C'est que bien que nous ayons reçu de Californie 500 millions d'or, nous avons été obligé d'exporter, pour solder des produits étrangers sous la forme de fer, de plomb, de dráps et de soieries, plus de 400 millions. Or, si nous avions travaillé notre propre fer, nos propres draps, créant ainsi un marché intérieur pour les produits de nos fermes, la plus grande partie de cet or serait restée dans le pays, et nos petits fermiers auraient trouvé plus facilement l'aide d'un capital à un taux modéré. »

En somme, c'est à la politique libre-échangiste que M. Carey attribue en grande partie les crises américaines et les désastres de divers

ordres qu'il signale. Conséquemment, si l'on veut éviter le retour périodique des crises qui désolent les travailleurs et les réduisent graduellement à l'état de serf d'une nouvelle féodalité, il importe de donner à la production et au commerce une régularité et une stabilité que le libre-échange leur ravit. Or, le moyen c'est un bon régime protecteur. Telle est la seule solution qui lui paraisse rationnelle.

Les partisans du système libre-échangiste avouent que sa conséquence est de parquer les industries, c'est-à-dire qu'ils appliquent à l'univers entier, abstraction faite du principe des nationalités, de la solidarité qui lie les citoyens d'un même État, la loi de la division du travail et de la spécialisation des

industries. On conçoit qu'avec ce système la prépondérance est sûrement acquise à l'Angleterre pour les principales industries et pour le commerce. Or, une nation sage et prévoyante ne doit pas donner dans ce piége ; c'est ce que M. Carey a parfaitement compris et ce qu'il explique en ces termes :

« Plus grande est, à l'intérieur, la variété des demandes pour les forces humaines, plus parfaite devient la division des emplois, plus étendue est la production, plus grande est la puissance de l'accumulation, plus rapide le mouvement de concurrence pour la demande des services des travailleurs, plus active alors la marche vers l'émancipation humaine. Plus cette tendance est prononcée, plus accélérée

devient l'action sociale, et sa régularité augmente à chaque période de progrès. »

En termes plus simples, plus est grande la variété des industries nationales, plus profonde est la division et la spécialisation des fonctions industrielles, plus les classes laborieuses voient augmenter la demande de leurs bras, plus le commerce intérieur s'étend et se régularise en rapprochant le consommateur des producteurs ; or, ce résultat ne peut être obtenu qu'au moyen d'un régime protecteur.

« Au contraire, plus restreinte est la division des emplois, plus le mouvement devient lent et incertain, moins s'exerce la puissance de la production et de l'accumulation, plus augmente la concurrence pour l'offre du travail et plus

grande est la tendance vers l'asservissement du travailleur, qu'il soit blanc ou noir. » Tel est l'effet inévitable du libre-échange.

En résumé, le régime protecteur a pour conséquence de rapprocher de plus en plus le producteur du consommateur, d'éliminer les parasites, de rendre plus réguliers et plus prompts les échanges de services sous toutes les formes. Au contraire, les effets du libre-échange sont d'éloigner de plus en plus le consommateur du producteur, de multiplier le parasitisme, de rendre plus irréguliers et plus lents les échanges de services, avec tendance à faire souffrir l'ouvrier en laissant son salaire à la discrétion d'une caste de capitalistes et de spéculateurs improductifs. Donc, pour conjurer les crises et mettre

l'ordre dans la production et la distribution des richesses, il importe de mettre, autant qu'il est possible, les consommateurs en relation directe avec les producteurs.

Du reste, qui ne voit que le caractère essentiel de la barbarie est dans l'instabilité et l'irrégularité de l'action sociale ; qu'au contraire, la raison de la civilisation progressive est dans le constant développement de la liberté réglée? Et pourquoi la France et l'Allemagne ont-elles résisté aux crises qui ont désolé périodiquement l'Angleterre et l'Amérique et tous les pays qui ont adopté la politique libre-échangiste? C'est que ces deux nations ont maintenu le régime protecteur nécessaire au rapprochement des producteurs et des consommateurs.

M. Carey est en grande estime parmi les économistes de ce côté-ci du détroit; ceux mêmes qui ne partagent point ses opinions sur le commerce international, sont forcés de rendre justice à son talent d'observateur et d'économiste éminent. Le témoignage de cet écrivain consciencieux, sous les réserves que nous avons faites tout d'abord, doit être d'un poids considérable dans la balance.

M. Carey a eu avec Ricardo une longue polémique à propos de rente de la terre; il a soutenu et développé une thèse diamétralement opposée à celle de l'économiste anglais.

M. Carey a démontré que, contrairement à l'opinion de Ricardo, la culture a commencé par les terres légères et, par conséquent, les

moins fertiles. Aujourd'hui, l'opinion de M. Carey est partagée par un grand nombre d'économistes.

Nous n'entreprendrons pas de rendre compte de cette polémique, ; nous n'essayerons pas d'analyser les *Principes de la science sociale* de M. Carey, cela nous mènerait trop loin; nou nous bornerons à citer la conclusion qui se trouve à la fin de ce grand ouvrage.

En terminant sa longue et laborieuse exposition des principes de la science sociale, M. Carey dit que l'étude de ces principes apprendra :

Aux souverains. Que le maintien de la paix et le respect pour les droits d'autrui est la voie la plus certaine pour assurer puissance et in-

fluence aux communautés à la tête desquelles la fortune les a appelés.

Aux nations. Que chaque usurpation sur les droits d'autrui a pour conséquence de diminuer leur pouvoir de se protéger elles-mêmes.

Aux législateurs. Que leur devoir se borne à écarter les obstacles à l'association parmi la population dont les destinées leur ont été confiées : les plus importants de ces obstacles seraient ceux qui résulteraient de leur manque à reconnaître l'existence d'une harmonie parfaite entre les intérêts internationaux.

Aux capitalistes. Qu'entre eux et ceux qu'ils emploient, il y a une parfaite harmonie d'intérêts réels et permanents.

Aux travailleurs. Que mieux ils compren-

dront le respect des droits de propriété, et plus il y aura tendance à l'harmonie et à la paix, plus rapide sera le développement du pouvoir de production avec élévation correspondante de leur quote-part dans la quantité accrue des utilités produites.

Aux hommes libres. Que la vraie liberté est incompatible avec les immixtions dans les droits des autres ; et que la subordination la plus parfaite est la voie qui conduit à l'harmonie, la paix et la liberté.

Aux avocats du libre-échange. Que plus la production d'une communauté est variée, plus il y aura commerce domestique, et plus il y aura faculté pour entretenir commerce avec le monde.

Aux avocats des droits de la femme. Que pour élever la condition du sexe, la direction à prendre est vers cette variété d'industrie qui puisse créer la demande pour toutes les qualités qui distinguent la femme.

Aux avocats de l'anti-esclavage. Que la liberté vient avec cette diversité de professions qui a créé la demande pour tous les divers pouvoirs de l'homme; et que l'esclavage est la conséquence nécessaire d'un système qui vise à une agriculture exclusive.

Aux disciples de Malthus. Que le Créateur a pourvu à des lois d'adaptation spontanée pour régler le mouvement de population, que le trésor de la nature n'a point de bornes, que la demande amène l'offre, et que le pouvoir de

former la demande augmente avec le chiffre augmenté de l'humanité.

Aux philosophes. Que la guerre, la peste, la famine résultent de la faute de l'homme et non des erreurs du Créateur; — le grand Être, à qui nous sommes redevables de l'existence, n'ayant point institué des lois tendantes à traverser les fins de la création de l'homme.

Aux réformateurs. Que la nature travaille toujours lentement et sans bruit, lorsqu'elle désire que l'homme tire profit de son action, et que l'homme doit faire de même, — et qu'un des préceptes les plus sages est exprimé par ces deux simples paroles : *Festina lentè!*

Aux hommes d'État. Que pouvoir et responsabilité marchent en se donnant la main; que

leur action doit décider la grande question : si ceux dont les destinées ont été remises à leur soin progresseront dans la direction vers l'homme véritable, maître de la nature et de lui-même, ou tomberont dans la condition du pur animal ayant forme d'homme, duquel il est traité dans les livres Ricardo-Malthusiens ; et que leur négligence à se mettre en aptitude d'exercer convenablement le pouvoir à eux confié est un crime, des suites duquel ils auront à répondre à leurs concitoyens et à celui de qui dérivent ce pouvoir.

Aux chrétiens. Que le dogme fondamental du Christianisme et de la science sociale est : Faites à autrui comme vous voudriez qu'il vous soit fait à vous-même.

M. DU MESNIL-MARIGNY

M. DU MESNIL-MARIGNY

—

M. Du Mesnil-Marigny, né à Dijon (Côte-d'Or), est un ancien élève de l'École Polytechnique. Bien que partisan de la liberté industrielle et commerciale dans l'intérieur de chaque pays, il est très-loin d'admettre la théorie de MM. Cobden et Michel Chevalier sur la liberté de commerce international.

Cet économiste pose en fait et prétend démontrer que les écoles protectioniste, prohibitioniste et libre-échangiste, dans leurs brillantes polémiques écrites ou orales, s'abusent étrangement sur les effets réels des systèmes exclusifs qu'elles préconisent, faute de se rendre un compte exact de ce que l'on doit entendre par ces trois mots : *Richesse des nations.*

Les affirmations de ces écoles, et particulièrement de celle des libre-échangistes, de renfermer en soi et à l'exclusion de toutes autres, la véritable solution des problèmes sociaux relativement à la formation et à la répartition de la richesse ; ces affirmations, dis-je, perdent singulièrement de leur valeur ou de

leur force en présence des arguments produits par M. Du Mesnil-Marigny.

Cet économiste, en appréciant les divers systèmes en concurrence, prétend établir que le libre-échange absolu et le système prohibitioniste reposent sur des sophismes, et que leurs partisans sont comparables à des empiriques qui veulent guérir tous les maux de la société à l'aide d'une panacée.

Dans chacune de ses transformations économiques, une nation réclame, dit-il, un régime commercial particulier. — Telle, en modérant la rigueur de ses tarifs douaniers, verra décroître sa richesse ; — telle autre, qui naguère se trouvait bien de la protection, est aujourd'hui très-satisfaite du libre-échange.

Voici, du reste, ce que l'on peut conclure de ses théories :

Généralement une protection judicieusement appliquée tendra à faire accroître et la population d'un pays et sa *richesse évaluée* en numéraire, tandis que le libre-échange admis partout, dans un grand nombre de cas, assurera aux nations la plus forte somme de bien-être, c'est-à-dire leur maximum de *richesse d'usage*. (*Voyez la* NOTE A *à la fin du volume*).

A priori, toute distinction entre la *richesse d'usage* et la *richesse évaluée* en numéraire peut sembler subtile et chimérique ; mais en étudiant les écrits de l'auteur, on s'aperçoit bien vite que cette distinction est réelle et essentielle ; car il est démontré jusqu'à l'évidence que c'est

à la *richesse de valeur* et non à la *richesse de bien-être*, qu'on le remarque bien, que les peuples doivent leur force, leur grandeur, leur indépendance.

Il devait nécessairement y avoir dans l'économie politique un point de départ ignoré, un principe méconnu, une base inaperçue. Autrement on n'expliquerait pas le vague, l'obscurité, le décousu, que l'on remarque dans la plupart des écrits des économistes de l'école régnante, bien que cependant la plupart de ses publicistes n'éprouvent aucune hésitation quand ils ont à se prononcer sur l'opportunité de telle ou telle mesure économique.

Toutefois, des maîtres en cette science se

sont exprimés avec franchise sur le peu de confiance que méritaient les théorics.

D'après M. Carey, à cette question : Qu'est-ce que la richesse? L'économie politique ne fournit aucune réponse. — Rossi déclare que l'économie politique n'a pas même été arrêtée dans ses principes fondamentaux. — M. Dunoyer fait l'aveu suivant : « Cette science, riche de vérités de détails, laisse infiniment à désirer dans son ensemble, et, comme science, elle paraît loin encore d'être constituée. » — Mac Culloch va plus loin ; il affirme qu'il y a pas d'économie politique, et, en usant d'une comparaison assez pittoresque : « Jusqu'ici, dit-il, cette science n'a été qu'une astrologie ; il nous faut maintenant une astronomie. »

Les doctrines de M. Du Mesnil-Marigny sont consignées dans un livre intitulé : *Les Libre-Échangistes et les Protectionistes conciliés.* Les idées qui y sont développées ont attiré à juste titre l'attention publique ; nous allons en faire une rapide exposition.

Sans vouloir épiloguer, nous ne pouvons cependant pas nous empêcher de placer ici une observation de détail qui a son importance. Le titre ci-dessus nous semble manquer d'exactitude ; car on ne concilie pas toujours les écrivains en éclairant les sujets qu'ils traitent. C'est l'affaire du temps. Le titre suivant conviendrait peut-être mieux : *Les Libre-Échangistes et les Protectionistes éclairés.*

Nous signalerons, en outre, un défaut du

livre de l'auteur; il est hérissé de formules algébriques, nécessaires peut-être à la rigueur des démonstrations, mais qui en rendent la compréhension et l'intelligence très-difficiles au commun des lecteurs. Aussi n'est-ce pas sans peine que nous avons pu l'apprécier à sa vraie valeur.

M. Du Mesnil-Marigny n'est point systématique, et nous l'en félicitons; car qui dit système, dit exclusion. Or, en économie politique moins qu'ailleurs, il ne saurait exister de système *à priori*: l'observation attentive des faits montre la route qu'il faut suivre et le but à atteindre. M. Du Mesnil-Marigny n'est donc ni libre-échangiste ni protectioniste, dans le sens qu'on a donné à ces mots. Qu'est-il donc?

C'est un économiste qui, à l'aide des données les plus exactes de la science, cherche les solutions les plus favorables au développement normal et régulier du travail et de l'industrie, à l'extension du commerce, conformémentaux principes d'égalité, de liberté et de justice commutative, qui sont la base de notre droit public moderne; en d'autres termes, il cherche à faire la balance aussi exacte que possible des droits et des intérêts de chacun.

On le voit donc, les idées de M. Du Mesnil-Marigny méritent l'attention la plus sérieuse des hommes impartiaux, dévoués au bien public.

Le débat entre les libre-échangistes et les protectionistes dure depuis un siècle, sans

qu'il en soit sorti la moindre lumière, la plus petite solution des problèmes si complexes de la production et de la répartition des richesses; elle pourrait s'éterniser si personne ne fournissait de nouveaux aperçus. Or, M. Du Mesnil-Marigny, qui est un observateur judicieux et indépendant, libre de tout préjugé, a remarqué que le libre-échange et la protection étaient tout simplement deux antithèses dont il importait de déterminer la synthèse pour avoir la solution cherchée; en d'autres termes, le libre-échange et la protection, étant l'un et l'autre, tantôt utiles, tantôt nuisibles à l'intérêt d'un peuple, il s'agit de prendre dans les deux systèmes, exclusifs quant à présent, les formules positives et rejeter tout ce qui est négatif.

A cette fin, M. Du Mesnil-Marigny a cherché à se rendre un compte exact de leur influence sur la production et le travail. Préalablement, il avait à déterminer une mesure commune, un criterium de la richesse des peuples, problème jusqu'à présent déclaré insoluble par les économistes de l'école de J.-B. Say. Il y est parvenu, autant que faire se pouvait, par une distinction ingénieuse de la richesse en *richesse d'usage* et *richesse évaluée*. Il a pensé qu'en théorie et en pratique cette distinction était rationnelle. On va en juger.

La valeur des choses a deux faces : l'une, qu'on a appelée valeur d'usage, valèur utile ou valeur en soi ; l'autre, valeur en échange ou valeur en numéraire, attribuée aux choses sur

le marché par le libre débat des vendeurs et des acheteurs.

Cette distinction n'a rien d'arbitraire; elle est naturelle. Tout objet qui peut m'être de quelque utilité a pour moi une valeur de convenance, et ma richesse sera proportionnelle à la quantité d'objets utiles que je posséderai; — mais si toutes les choses dont j'ai besoin étaient en quantité illimitée dans la nature, comme l'air, l'eau et la lumière, il serait toujours exact de dire qu'il y a utilité, mais on ne pourrait plus dire que les choses valent pécuniairement; —la valeur en échange disparaîtrait, ou plutôt elle ne serait pas née.

Mais cette abondance de biens matériels n'existant pas dans la nature, je dois aider à la

production, c'est-à-dire travailler pour vivre. Or, comme je ne puis produire tous les objets indispensables à mon existence, il intervient une convention tacite entre les citoyens d'un même pays pour diviser le travail et la production des choses : celui-ci fabriquera la chaussure, celui-là confectionnera les vêtements, un autre cultivera la terre, d'autres se chargeront de travailler la laine et le coton, etc., de telle sorte que chacun ayant sa spécialité, il en résultera une économie de temps, de frais et plus d'habileté dans la main-d'œuvre.

Conséquemment, la valeur en échange nait de la nécessité où nous sommes de travailler les uns pour les autres, de diviser les fonctions industrielles.

Cependant la condition essentielle de la valeur en échange est l'utilité : une chose qui n'a pour moi aucune utilité est sans valeur ; il importe donc de ne produire que des choses utiles et d'en produire le plus possible. Car plus la somme des utilités augmentera, plus nous serons riches. Mais remarquons ceci : l'accroissement de la production ou l'accumulation sur le marché des choses utiles, a pour conséquence de faire baisser leur valeur d'échange, sans que nous soyons moins bien fournis des objets qui nous sont utiles ou nécessaires : c'est la loi du progrès.

La distinction faite par M. Du Mesnil-Marigny de la richesse des peuples en richesse d'usage et en richesse évaluée, n'a donc rien d'arbitraire non plus, car elle correspond à la division de la

valeur faite par les économistes en valeur utile et valeur d'échange.

Cela dit, arrivons aux déductions de M. Du Mesnil-Marigny.

Au point de vue de l'utilité, une nation est d'autant plus riche qu'elle possède une plus grande somme de produits nécessaires à l'existence de ses habitants, et que la répartition en est plus équitablement faite; or, cette nature de richesse est essentiellement abstraite : tel peuple aura un bien-être supérieur à un autre avec une quantité moindre de choses utiles, selon le climat, le goût et les mœurs des populations.

Ce n'est que sur le marché, et après l'accomplissement de la formalité de l'échange, qu'on

obtient une donnée exacte de la richesse évaluée.

Relativement au bien-être moral et matériel des peuples, la richesse évaluée est indifférente ; mais comparativement aux autres nations, elle constitue la force et la puissance de chaque État. C'est donc par la comparaison de la somme des valeurs d'échange appréciées en espèces, qu'on obtient la richesse évaluée des peuples.

Et remarquons que cette somme ne dépend qu'en très minime partie de la valeur des objets de consommation directe ; car quel que soit leur prix, chaque année ils doivent être consommés, et ne peuvent, par conséquent, presque pas compter dans le bilan des richesses de valeur d'un peuple.

Aussi bien : l'importance de ce bilan réside principalement dans le prix des matrices ou instruments qui servent à la production, telles que : les terres en rapport de culture, les maisons, les fabriques de toute espèce, et surtout les fabriques les plus lucratives, etc. (1).

En résumé, la richesse d'usage est identique et adéquate au bien-être moral et matériel des peuples; la richesse évaluée, c'est la somme des évaluations en numéraire de toutes les

(1) Ce bilan de la richesse des peuples, soit sous le rapport de la richesse évaluée, soit sous le rapport de la richesse d'usage, étant un des travaux auxquels M. Du Mesnil-Marigny attache le plus d'importance, nous renvoyons, pour de plus grands détails, aux pages 30 et suivantes de son livre, *Les Libre-échangistes et les Protectionistes* (2e édit. éditeurs Guillaumin et Ce.)

utilités qu'une nation possède et dont la formalité de l'échange a déterminé l'importance. Il peut même se faire que la majorité des habitants d'un même pays soit pauvre avec une grande richesse évaluée, comme cela se voit en Angleterre.

Actuellement il importe de rechercher dans quelle mesure le libre-échange et la protection influent sur ces deux natures de richesses. Or, c'est ici la partie principale du travail de M. Du Mesnil-Marigny.

Il est évident, dit-il, que le libre-échange augmente la richesse d'usage d'une nation, c'est-à-dire la somme de ses utilités, en permettant l'introduction de certaines denrées ou marchandises en plus grande quantité et à plus

bas prix que ne pourraient le faire les producteurs ou fabricants indigènes ; et l'on a raison de dire que la liberté absolue du commerce international, au point de vue exclusif de la consommation, est tout d'abord favorable aux intérêts des masses.

Mais il reste à examiner si le régime protecteur, en permettant aux régnicoles de fabriquer et de vendre des marchandises à un prix plus élevé que celles provenant de l'étranger, ne fait pas accroître la *richesse évaluée* ou le capital d'un peuple (1), sans nuire trop sensiblement au bien-être de ce peuple.

(1) Indirectement, en agissant sur le prix des matières de production ; car nous avons vu plus haut que l'élévation du prix des denrées n'avait *directement* que très-peu d'influence sur la valeur du capital national.

C'est principalement à l'examen de ces deux propositions que M. Du Mesnil-Marigny a consacré son livre, dont le titre est donné plus haut. Leur solution intéresse tout le monde : ouvriers et patrons, agriculteurs, fabricants et manufacturiers.

Soumettant à l'analyse algébrique la richesse évaluée et la richesse d'usage, l'équation a donné des résultats que nous allons faire connaître, en nous servant de quelques exemples pour les rendre plus sensibles.

Suivant qu'il s'agit d'une industrie ou d'une autre, le travailleur, considéré comme jouant tout à la fois le triple rôle de capitaliste propriétaire, d'entrepreneur et d'ouvrier, reçoit des rétributions journalières très-différentes.

On en trouve la preuve dans les tableaux de la statistique de la France.

D'après ces tableaux, en effet :

Les produits réels de l'agriculture seraient de cinq milliards de francs pour vingt millions de travailleurs; soit pour chacun une moyenne annuelle de 250 francs;

Les produits réels de toutes les industries textiles réunies, sont évalués à environ 578 millions pour neuf cent soixante-dix mille travailleurs; soit une moyenne annuelle de 600 francs pour chaque travailleur;

L'industrie des cotonnades produit environ 153 millions pour deux cent quarante-quatre mille travailleurs; soit, une rétribution annuelle de 560 francs pour chacun;

L'industrie des lainages produit environ 138 millions pour cent quarante-quatre mille travailleurs; soit en moyenne une rétribution annuelle de 965 francs pour un travailleur;

Les produits de l'industrie houillière, sur le carreau de la mine, sont évalués à 47 millions pour trente-cinq mille travailleurs; soit une rétribution annuelle de 1,300 francs pour un travailleur;

L'industrie de la soie produit environ 173 millions pour cent soixante-cinq mille travailleurs; soit pour chacun une moyenne annuelle de 1,040 francs;

Les produits de l'orfèvrerie, joaillerie de Paris, sont d'environ 85 millions pour vingt mille travailleurs; soit en moyenne une rétri-

bution annuelle de 4,300 francs pour un travailleur (1).

Toutes ces industries, isolément et par leur action combinée, contribuent à la prospérité comme à la grandeur de la France; il ne

(1) Cette différence entre les rétributions annuelles des divers travailleurs a son origine dans ce fait, que les prix fixés par la concurrence universelle pour les marchandises de toute espèce ne rémunèrent pas le travailleur proportionnellement à la quantité de journées qu'il a passées à la fabrication de ces marchandises, en tenant compte des intérêts du capital qui a servi à leur production. A notre époque, de tous les échangistes les agriculteurs sont les plus maltraités, surtout lorsque le sol qu'ils fécondent est éloigné des centres de consommation. Telle est la principale raison pour laquelle le libre-échange fait acquérir une grande richesse évaluée aux pays industriels et commerçants, tandis qu'il maintient dans la médiocrité les nations seulement agricoles.

devrait venir à l'idée de personne de dire que ce sont des industries factices qui doivent être condamnées à périr si elles ne peuvent soutenir la concurrence étrangère ; c'est-à-dire si elles ne peuvent exister qu'à l'abri d'une protection quelconque, établissant un juste équilibre entre la production indigène et la production étrangère ; c'est-à-dire encore en réclamant l'application de certains droits différentiels. Et cependant, l'on connaît l'opinion des libre-échangistes à cet égard.

Or, c'est ici que l'égalité des conditions de fabrication doit être observée, que le principe de justice commutative dans l'échange doit recevoir son application.

La France est un pays essentiellement agri-

cole ; la fabrique et la manufacture ne viennent qu'après. Mais à leur tour celles-ci aident singulièrement au développement de la production agricole, de telle sorte que toutes les industries, avec le temps et la division du travail, deviennent solidaires : leurs progrès sont parallèles et inséparables ; les mêmes causes qui agissent sur l'une se font sentir dans le même sens sur l'autre. Cependant, les proportions indiquées ci-dessus, quant aux profits, resteront long-temps à peu près les mêmes, bien qu'elles soient sujettes à varier davantage dans leur quotité.

Or, supposons que le régime protecteur soit complétement aboli, que les échanges internationaux soient tout à fait libres, et voyons les effets probables du libre-échange.

Relativement à l'agriculture, il arrivera de deux choses l'une : ou les produits similaires étrangers arriveront sur le marché français à un prix plus élevé, au moins égal, à celui des produits indigènes ; dans ce cas les profits des agriculteurs français ne seront point diminués, la richesse évaluée ne recevra aucune atteinte de la concurrence étrangère, la richesse d'usage sera augmentée puisque l'importation étrangère accroîtra la somme des utilités.

Ou bien les produits étrangers nous parviendront à meilleur marché que les produits nationaux ; c'est-à-dire à un prix qui enlèvera aux cultivateurs français tout ou partie de la rémunération à laquelle ils ont légitimement droit : dans ce cas, la richesse d'usage, la

somme des utilités, sera encore augmentée; mais la richesse évaluée, valeur d'échange, sera diminuée, puisque la rémunération pourra descendre de 250 francs qu'elle est aujourd'hui pour un travailleur à 200 francs et même au-dessous. Alors tous ceux qui vivent du travail agricole restreindront leurs achats en objets manufacturés; la fabrique et la manufacture seront forcées de ralentir leur production, partant le travail.

Faisons maintenant la contre-épreuve.

Si le prix moyen de 20 francs l'hectolitre de blé est le prix raisonnablement rémunérateur des travaux agricoles et des capitaux engagés, et qu'une protection outrée ait pour effet de porter cette moyenne à 25 francs l'hectolitre,

la richesse évaluée, résultant de l'agriculture, augmentera comme aux époques où la disette sévit ; mais la richesse d'usage sera diminuée, la somme des utilités les plus essentielles sera descendue à son minimum.

Prenons maintenant les industries textiles.

On a vu que la somme des produits de ces industries réunies est d'environ 578 millions de francs, ou de 600 francs pour un travailleur en moyenne. Observons d'abord que la consommation des objets créés par ces industries ne peut s'accroître que de deux manières : ou par une augmentation de revenu, du bien-être matériel des consommateurs résultant d'un travail plus développé, plus soutenu et mieux rétribué ; ou bien par la diminution naturelle des

prix de fabrication résultant de l'emploi de nouveaux procédés économiques; ou encore de la baisse de l'intérêt des capitaux. Or, supposons que l'importation étrangère se substitue à nos propres produits pour une somme de 200 millions, par exemple, et que les consommateurs aient par ce moyen réalisé une économie totale de 30 0/0. On aura provoqué une baisse de prix sur les objets fabriqués dont les résultats sont appréciables : la richesse d'usage, la somme des utilités, sera augmentée chaque année de 60 millions de francs; mais le travail qui aurait créé des marchandises pour 200 millions et produit un capital qui se monte peut-être à 3 ou 4 milliards (soit en raison de la valeur commutative des usines créées, soit en

raison de l'accroissement de valeur que ces usines, én fonctionnant, donnent aux terres et maisons du pays), est entièrement anéanti. (*Voyez la* NOTE B *à la fin du volume.*)

De plus, le bien-être qui devrait résulter de cette baisse pour la population, sera le plus généralement fictif; car il ne s'agit pas ici de marchandises nécessaires, essentielles à l'existence; et, en outre, nous savons qu'en considérant tous les peuples, quels que soient d'ailleurs les droits de douane et même les autres institutions, la richesse d'usage ne diffère que bien peu chez les uns et chez les autres.

De cette baisse il résultera donc seulement, que notre capital national aura décru de 5 à 4 milliards, sans que le bien-être général se soit

sensiblement accru, et que nous verrons disparaître de notre territoire cette population, force de la France, que les revenus du capital faisaient vivre.

Pour se développer et progresser, l'agriculture a besoin de capitaux à bas prix. D'où les tire-t-elle? Des profits réalisés surtout dans l'industrie manufacturière et le commerce; or, si la concurrence étrangère a pour effet de diminuer ces profits, l'agriculture souffre des mêmes causes qui font souffrir ceux-là.

Cependant il ne faudrait pas s'imaginer que les exploitations de toutes sortes doivent être également protégées. M. du Mesnil-Marigny indique les moyens de reconnaître celles dont la protection serait peu avantageuse ou même

nuisible. Et il fixe les limites au-dessus desquelles les tarifs protecteurs de chaque industrie ne peuvent s'élever, sous peine de préjudicier aux intérêts généraux.

Il ne s'agit pas ici d'industries pour lesquelles on devrait faire momentanément des sacrifices, dans l'espérance fondée de se récupérer plus tard lorsque leur naturalisation serait effectuée; car, sans aucun doute, une protection momentanée ne peut leur être refusée.

Du reste, ennemi juré de toutes faveurs, de tous priviléges qui ne concourent pas effectivement à la grandeur d'un peuple, il veut que les tarifs protecteurs soient révisés et modifiés de manière que les industriels soient intéressés à adopter promptement les perfectionne-

ments qui chaque jour se réalisent à l'étranger.

Mais là ne se bornent point les conséquences des doctrines émises par M. du Mesnil-Marigny en fait de protection et de libre-échange. Il démontre encore qu'en raison des grandes et nombreuses facilités que certains pays possèdent, relativement au bas prix de fabrication des marchandises de diverses sortes, la protection, pour plusieurs industries, en d'autres contrées, loin d'exister simplement à titre *temporaire,* comme le prétendent certains protectionistes mitigés, doit, au contraire, être permanente, à l'état normal. Son argumentation est fondée sur ce que dans un pays, le bon marché des objets fabriqués tient à des causes

qui, pendant longtemps encore, continueront à agir avec la même intensité.

Ainsi : 1° Le faible loyer des capitaux.

2° La grande quantité des débouchés ouverts avec marchandises fabriquées.

3° Les aptitudes que depuis longtemps les ouvriers ont su acquérir, aptitudes qui s'accroissent de génération en génération.

4° La proximité des matières premières qui entrent dans la fabrication d'un objet, et généralement la facilité des transports.

5° Le milieu où les producteurs travaillent, milieu où leurs facultés prennent chaque jour un nouvel essor.

En résumé, après avoir donné les expressions algébriques de la *richesse évaluée* et de la

richesse d'usage, voici de quelle façon l'auteur formule ses conclusions relativement aux taxes douanières qui doivent régler les échanges internationaux :

« Une nation a-t-elle un traité de commerce « à négocier? On devra substituer (après en- « quête suffisante faite tout à la fois par les « praticiens et les théoriciens) dans les expres- « sions de la *richesse évaluée* et de la *richesse* « *d'usage*, les évaluations nouvelles qui de- « vront en résulter pour les divers termes que « ces deux expressions comprennent.

« Si la *richesse évaluée* et la *richesse d'usage* « de cette nation doivent s'accroître en même « temps, le traité de commerce est excellent.

« Si la *richesse évaluée* s'accroît, tandis que

« celle d'*usage* subit seulement une légère « diminution, le traité peut encore être ac- « cepté.

« Ce traité serait une amère dérision si, par « son adoption, la *richesse d'usage* et la *richesse* « *évaluée* devaient diminuer. »

On voit que le libre-échange et la protection sont tout à la fois nuisibles et utiles selon qu'on en use avec plus ou moins d'intelligence ; que, par conséquent, quand on proclame la permanence de la liberté absolue des échanges internationaux comme étant le *nec plus ultrà* de la science sociale, on est aussi éloigné de la vérité que quand on réclame l'application absolue et permanente du système prohibitif. Les deux systèmes se valent. La véritable solution est

dans l'application judicieuse des droits différentiels, qui établissent la concurrence sur le pied d'égalité des conditions. C'est là la vraie liberté, et la justice est satisfaite.

Dans l'ouvrage dont nous nous occupons, M. Du Mesnil-Marigny applique encore très-heureusement ses formules de la *richesse évaluée* et de la *richesse d'usage* à résoudre des problèmes sur lesquels les économistes s'étaient inutilement exercés. Par exemple, quelques-uns ont prétendu que le crédit ne concourt pas à l'augmentation de la richesse générale d'un État; d'autres ont soutenu l'opinion diamétralement opposée. M. Du Mesnil-Marigny les met d'accord, en démontrant jusqu'à l'évidence que le crédit accroît la *richesse évaluée* et

n'exerce presque aucune influence sur la *richesse d'usage.*

A l'aide de ses nouveaux instruments dialectiques, M. Du Mesnil-Marigny donne encore la solution d'un problème qui a longtemps exercé l'esprit et la verve des meilleurs écrivains.

Montaigne (1), Bacon (2), Voltaire (3), prétendaient qu'une nation bénéficiait toujours des calamités dont souffraient les peuples étrangers. Bastiat, et toute l'école libre-changiste ré-

(1) La perte de l'un est le proufit de l'autre.
(MONTAIGNE.)

(2) *Quidquid alicubi adjicitur, alibi de trahitur.*
(BACON.)

(3) Souhaiter la grandeur de notre patrie, c'est souhaiter du mal à nos voisins. Il est clair qu'un pays ne peut gagner sans qu'un autre perde. (VOLTAIRE.)

gnante, soutiennent au contraire que la prospérité d'un pays est adéquate à la prospérité des autres pays.

Or, M. Du Mesnil-Marigny est conduit aux conclusions suivantes :

« 1° Lorsqu'un pays, par suite d'un fléau, « tel qu'un incendie, une inondation, un dé-« sordre dans les saisons, etc., perd quantité « de marchandises, la nation qui est appelée à « les fabriquer et à les fournir bénéficie de « cette perte. Le bénéfice de la fourniture est, « en général, d'autant plus grand que le pays « frappé a été plus prospère ;

« 2° Une destruction de marchandises, sur-« venue dans un pays quelconque, diminue la « *richesse d'usage* moyenne du monde entier ;

« 3° Lorsque les habitants d'une contrée « sont apathiques, paresseux, ils ne peuvent « avoir qu'une faible *richesse évaluée*. Alors il « est désirable pour les nations étrangères que « ces habitants, en devenant laborieux, accrois-« sent leur *richesse évaluée*; car, par leurs « travaux, ils augmenteront le nombre des « marchandises qui s'échangent sur le globe, « et, par suite, la *richesse d'usage* générale;

« 4° Si la contrée dont il vient d'être parlé « parvient à obtenir une production tellement « prépondérante, que sa *richesse évaluée* fût « devenue formidable, dangereuse pour les « nations étrangères, il serait sans doute pré-« judiciable à la *richesse d'usage* de ces nations, « mais profitable à leur force, à leur puissance,

« à leur *richesse évaluée* relative, que la pro-
« duction de cette contrée fût arrêtée ;

« 5° Deux peuples, en commerçant ensemble, « bien qu'ils profitent mutuellement de leur « prospérité respective, doivent, au point de « vue de leurs puissances relatives, prendre « des mesures pour que, dans le trafic qu'ils « font entre eux, la *richesse évaluée* de l'un ne « s'accroisse pas dans une plus forte proportion « que la *richesse évaluée* de l'autre. »

Nous nous arrêtons, notre intention n'a pas été de présenter une analyse complète du livre de M. du Mesnil-Marigny ; ce que nous avons dit suffit pour faire juger le mérite et l'importance de l'œuvre entière. Nous pensons qu'elle est concluante.

Bien que l'auteur ait pu se tromper en quelques points secondaires, nous croyons que désormais c'en est fait du système libre-échangiste. On peut encore différer d'opinion ou disputer sur la quotité de la protection à accorder ou sur la somme de liberté qu'il convient d'octroyer à certaines industries, c'est une affaire d'appréciation ; mais quant au libre-échange absolu, il est mort, bien mort, M. du Mesnil-Marigny lui a donné le coup de grâce. Il ne s'en relèvera pas ; c'est du moins notre espoir.

Dans un livre intitulé : *De la liberté des ventes aux enchères*, M. du Mesnil-Marigny a traité une question à l'ordre du jour, qui se rattache au principe de la liberté de l'industrie

et du commerce; nous croyons devoir en dire quelques mots, d'autant plus que l'auteur se montre, en cette occurrence, partisan de la liberté absolue, et qu'il réclame la responsabilité individuelle comme sanction naturelle de cette liberté.

Tandis que les libre-échangistes de l'école radicale étaient presque exclusivement préoccupés de la question des débouchés extérieurs, M. du Mesnil-Marigny, lui, a recherché si à l'intérieur l'état des choses ne pouvait pas être amélioré; si, avant de faire appel à l'étranger, de lui demander de nouveaux moyens d'échange, la consommation nationale ou les débouchés intérieurs n'étaient point entravés par des règlements surannés.

M. du Mesnil-Marigny a pensé et il démontre que l'intérêt des consommateurs et des producteurs est lésé par les lois qui prohibent la vente aux enchères des marchandises neuves. Il soutient que ce n'est pas dans l'intérêt général que ces lois ont été rendues, mais dans l'intérêt particulier du commerce en boutique ou sédentaire, en annihilant une concurrence qui le gênait.

Que l'on se protége contre l'étranger, rien de plus naturel et de plus juste; nous l'avons prouvé précédemment. Mais que, dans le même pays, on accorde une protection, ou plutôt un privilége, à une classe de citoyens aux dépens des autres, voilà ce que ni le bon sens ni la raison ne sauraient admettre.

L'effet le plus clair et le plus réel de cette législation a été de multiplier les intermédiaires parasites.

Ce privilége des marchands en boutiques n'a plus de raison d'être aujourd'hui. Il peut paraître singulier, en effet, qu'ayant fabriqué une marchandise, je ne puisse la vendre ainsi que bon me semble, à l'encan comme à prix débattu; que pour rester dans la légalité, je sois obligé de m'adresser à des intermédiaires qui se chargeront de l'écouler dans leurs magasins.

Mais ces somptueux magasins, intermédiaires obligés, que l'on ouvre au public des villes, ces pompeux étalages, réclament un luxe de commis, d'employés, une grande pu-

blicité, qui accroissent considérablement le prix des marchandises.

La question à résoudre est donc celle-ci :

Sans réduire le salaire des ouvriers, diminuer le plus possible le prix ou la valeur échangeable des objets qu'ils confectionnent et exécutent, en débarrassant le marché des intermédiaires parasites, et, par ce moyen, multiplier le travail, accroître la part de chacun dans la distribution des richesses.

Qui ne voit, en effet, qu'avec la liberté des ventes publiques aux enchères le produit, immédiatement après sa fabrication, peut être livré aux consommateurs chargé seulement des frais de production ?

On a calculé que dans le système de la vente

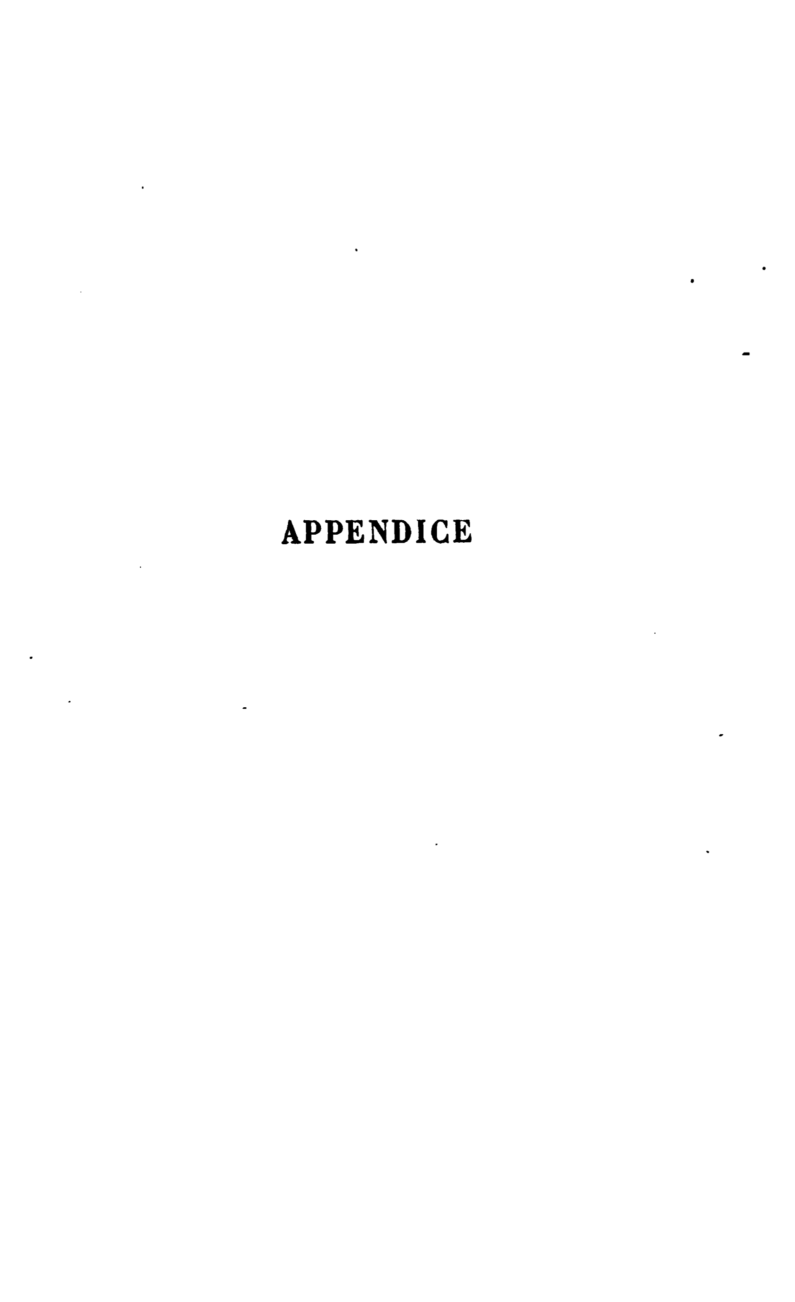
publique aux enchères, les frais seraient tellement réduits, que de nombreux articles pourraient être livrés aux consommateurs par les fabricants à 100 0/0 meilleur marché qu'ils ne le sont aujourd'hui chez les détaillants. Les frais et bénéfices prélevés par les intermédiaires profiteraient pour la plus grande partie aux consommateurs; le fabricant lui-même verrait ses profits augmenter sensiblement. La conséquence serait : accroissement de bien-être chez les classes laborieuses, demande du travail par les fabricants et manufacturiers, partant, augmentation de la richesse publique.

L'auteur a examiné la question sous toutes ses faces. Après avoir signalé les nombreux vices du mode actuellement suivi pour les ven-

tes aux enchères, il indique une nouvelle organisation qui serait en harmonie avec les véritables principes de justice commutative.

Cet ouvrage est sans doute beaucoup moins important que le livre : *les Libre-Échangistes et les Protectionistes conciliés*, mais c'est encore un travail qui décèle l'économiste éclairé et pratique.





APPENDICE

APPENDICE

—

Un des grands arguments de l'école libre-échangiste est que la libre concurrence internationale, particulièrement le traité de commerce franco-anglais, doit resserrer l'alliance et les liens d'amitié entre les gouvernements et les peuples, de telle façon que les chances de guerre disparaîtront complétement avec le temps. Or, il est arrivé ceci : depuis que nous avons réformé notre régime économique et

tendu la main à l'Angleterre, les armements militaires, des deux côtés du détroit, se sont accrus comme si l'on était à la veille d'un conflit. Singulier résultat, en vérité, que les libre-échangistes seraient bien embarrassés d'expliquer, et qui, en tous cas, est en opposition évidente avec leurs théories de fraternité universelle.

Quoi donc ! ni le traité de commerce, ni les premières applications du système libre-échangiste n'ont pu arrêter l'Angleterre et la France dans la voie des grosses dépenses militaires? Au contraire, on y persévère plus que jamais de l'autre côté du détroit.

Dans la séance du 10 juillet 1862 de la chambre des Communes d'Angleterre, on a discuté de nouveau l'hypothèse, invraisemblable sans aucun doute, d'un débarquement de cent mille soldats français sur les côtes britanniques, à propos d'un crédit demandé par le gouvernement de ce pays pour augmenter les fortifications.

On voit que le mal est endémique chez nos voisins. Peu rassurés par le libre-échange, la perspective d'une invasion française les trouble et les pousse à des dépenses énormes, pour se garantir d'un fléau assurément imaginaire.

Lord Palmerston a dit qu'il a mis « sa sollicitude à ce que les arsenaux soient défendus, » et il considère comme un devoir de prendre des mesures à cet effet.

Répondant à ceux qui soutenaient l'impossibilité pour l'étranger d'envahir les côtes d'Angleterre, il a dit : « C'est là une thèse qui peut être soutenue à table ou dans un club, mais qui n'est pas un argument à employer quand on discute sérieusement la question des fortifications. »

Il est évident, a-t-il ajouté, que si un « pays voisin » voulait envahir la Grande-Bretagne, il n'y aurait rien de plus facile, à moins d'avoir une flotte suffisante pour tenir tête à la flotte des envahisseurs, et à moins d'avoir une armée aussi grande que celle de l'ennemi. Or, l'his-

toire de la dernière guerre a fait voir que l'Angleterre n'était pas sûre de s'appuyer sur une flotte assez grande pour contenir la force envahissante. Et quant aux moyens, la science moderne a dissipé tous les doutes à ce sujet, car des bateaux plats portant de cent à cent cinquante hommes chacun et des chevaux, pourraient débarquer une force considérable dans un temps relativement court.

Lord Palmerston a même indiqué comment s'effectuerait le débarquement. Il y aurait une puissante force navale rangée devant le rivage britannique, balayant la côte avec une puissante artillerie et repoussant toutes les forces présentes qui s'opposeraient au débarquement.

M. Cobden a opposé au noble lord le *free trade* et le traité de commerce franco-anglais, comme une preuve que le gouvernement français ne peut pas songer à envahir les côtes britanniques. Le chef du gouvernement de la Grande-Bretagne a répondu sur un ton ironique que ce n'était pas une raison; qu'il ne re-

connaissait pas au *free trade* et au traité de commerce la vertu singulière qu'on y attache. Il est d'autant plus fondé à s'exprimer ainsi, que le libre-échange crée, à la longue, une plus grande disparité entre les capitaux des nations, et par suite entre leur puissance relative; et qu'en conséquence un traité fait sur cette base serait plutôt une invitation à la guerre qu'un principe de paix.

Maintenant voici la contre-partie de la séance dont nous venons de parler. Les libre-échangistes ont voulu prendre leur revanche, et en même temps donner une leçon à lord Palmerston.

Le 17 juillet, sept jours après la séance de la Chambre des Communes, un grand banquet a eu lieu à Londres en l'honneur de M. Rouher. L'ordonnance en était magnifique, et le ministre français a été accueilli avec enthousiasme, dit le *Moniteur*.

Naturellement, MM. Cobden et Michel Chevalier étaient de la cérémonie.

M. Milner Gibson, président de la direction du commerce britannique, était au fauteuil. Dans son allocution à l'assemblée, il a déclaré qu'à nulle époque, depuis un demi-siècle, les relations entre la France et l'Angleterre n'ont été plus satisfaisantes qu'elles ne le sont en ce moment. Puis il a fait l'éloge du traité de commerce, et reporté en grande partie sur M. Rouher, le héros de la fête, le mérite de la réforme économique qui en a été la conséquence.

M. Rouher aurait bien voulu « décliner les témoignages de sympathie, les bienveillantes ovations » qui l'entouraient ; mais la « solennité avait pour but, avant tout, de rendre hommage au grand principe de civilisation qui a dicté le traité de commerce de 1860. » Aussi les scrupules du ministre français « se sont éteints, » et sa présence au banquet lui a paru être « l'accomplissement d'un devoir. »

Dans un discours qu'il a prononcé en français, *et qui a eu un succès inouï* (nous n'avons pas de peine à le croire), M. Rouher a affirmé

que le nouveau traité de commerce « occupera une place importante dans l'histoire des deux nations. » Personne n'en doute ; mais ce pourra bien être au même titre que le traité de 1786, dont M. Rouher a presque seul fait l'éloge ?

Le ministre a retracé les difficultés immenses qui se dressaient contre la négociation du traité ; puis il a rappelé comment le chef de l'État a pris la résolution de lever toutes ces difficultés.

M. Rouher, comme d'habitude, s'est montré sévère pour les gouvernements antérieurs qui ont maintenu le système protecteur.

Il semblerait que pour justifier l'état présent des choses, il soit absolument nécessaire de dénigrer et de rabaisser le passé, de dénaturer les faits de l'histoire.

Enfin M. Rouher a déclaré que le traité anglo-français n'était pas seulement « un règlement commercial entre les deux pays, mais qu'il a été la proclamation, au nom des deux grandes nations, des principes de la liberté commerciale, » c'est-à-dire du libre-échange.

Nous le savions déjà ; mais il est bon de l'entendre répéter par un ministre.

Eh bien ! dirons-nous, puisque vous êtes si sûr de l'excellence du nouveau régime économique, au point de vue des intérêts français, puisque vous assurez que nos industriels, revenus de leurs « anciens préjugés, » se jettent dans la lutte qui leur est offerte avec « une énergique confiance, » expliquez-nous pourquoi, lorsque nos libre-échangistes éprouvent le besoin d'une petite ovation, lorsqu'ils veulent célébrer les bienfaits de la libre concurrence avec l'Angleterre, ils soient obligés de passer le détroit? Expliquez-nous pourquoi, enfin, cette calme résignation en France, en présence des acclamations britanniques?

A ce banquet, la réminiscence d'une chanson de Béranger a inspiré à M. Cobden un mot qui peint bien le caractère matérialiste des Anglais :

« Le refrain d'une des chansons de Béranger « était : Donnez-vous la main, » qui répond à « notre expression anglaise « *shake hands.* »

« Eh bien! le libre-échange nous dit de nous « donner la main; mais il dit encore quelque « chose de plus pratique et peut-être de plus « prosaïque, il dit : Donnez-vous la main les « uns aux autres, et qu'il y ait quelque chose « dans ces mains. »

Oui, que la main de l'Angleterre et celle de la France s'unissent, en apportant chacune quelque chose ; celle-ci beaucoup, l'autre presque rien. Tel est le souhait des Anglais.

M. Michel Chevalier est venu renchérir sur M. Cobden.

« Le traité, a-t-il dit, ne renfermait pas le nom de la liberté du commerce. Mais il la portait dans ses flancs ; tout le monde l'a compris et l'a dit, même ses adversaires. A partir de la signature du traité, un changement s'est accompli dans les idées de l'Europe.

« Le triomphe du principe de la liberté du commerce est assuré aujourd'hui dans le monde civilisé. Et pourquoi l'est-il? Parce que l'Angleterre et la France sont loyalement et com-

plétement d'accord en faveur de ce principe, et qu'elles en font l'une et l'autre *un des points d'appui de leur politique*, une de leurs maximes de gouvernement. »

On peut se demander d'une part, en voyant l'attitude de lord Palmerston à la Chambre des Communes, si ces affirmations sont bien véricuses; et d'autre part, si les principes énoncés par MM. Rouher et Michel Chevalier sont bien conformes aux doctrines que le pouvoir a professées jusqu'ici.

D'après la lettre de l'Empereur à son ministre d'État, ce n'était pas le libre-échange qu'on allait inaugurer, il s'agissait seulement de substituer des droits protecteurs au système prohibitif. Il n'était pas question de libre-échange. Et, dit la lettre, avant de développer notre commerce étranger par l'échange des produits, « il faut améliorer notre agriculture et affranchir notre industrie de toutes les entraves intérieures qui la placent dans des *conditions d'infériorité*. »

Voilà qui est clair pourtant, et tout le monde avait compris qu'avant de nous mettre en concurrence avec les Anglais, on allait relever notre industrie de ses « conditions d'infériorité, » c'est-à-dire que des droits protecteurs suffisants seraient maintenus jusqu'à ce que nos conditions de fabrication fussent les mêmes que celles des fabriques britanniques. C'était toujours le système protecteur judicieusement appliqué.

D'ailleurs, la déclaration de principes présentée au nom du gouvernement actuel, par MM. Fould et Baroche, en 1851 et 1856, devait éloigner toute idée d'application du système libre-échangiste préconisé par MM. Cobden et Michel Chevalier.

Voici, en effet, la déclaration qui a été faite une première fois par M. Fould, le 28 juin 1851, et réitérée par M. Baroche, le 16 avril 1856, devant le Corps législatif :

« Quelle a été notre politique en France depuis la paix ? Fermement protectrice ; prudem-

ment progressive. Nous ne nous écarterons pas de cette conduite.

« En matière de tarifs de douane, toute innovation brusque et non préparée est dangereuse. Mais nous ne perdons pas de vue, et le ministre qui a l'honneur de vous parler ne doit jamais l'oublier, que notre législation douanière a un double but :

« 1° Protéger le travail national;

« 2° Procurer une ressource au Trésor.

« C'est à réaliser ces avantages sans sacrifier le consommateur au producteur, que le gouvernement et les assemblées doivent s'attacher sans cesse; c'est un problème difficile, mais qui est nécessairement toujours à l'étude.

« Le principe du libre-échange est celui-ci :

« Il faut que chaque pays produise exclusi-
« vement ce que la nature lui permet de pro-
« duire aux plus bas prix. »

« Nous repoussons formellement ce principe comme incompatible avec l'indépendance et la sécurité d'une grande nation.

« Comme inapplicable à la France ; comme destructeur de nos plus belles industries.

« Sans doute nos tarifs de douane contiennent des prohibitions inutiles et surannées : comme M. Thiers, comme votre commission d'initiative, nous pensons qu'il faut les en faire disparaître.

« Une protection douanière est nécessaire à nos industries.

« Ce n'est pas que nous voulions dire que cette protection doit être aveugle, immuable ou excessive ; mais le principe protecteur doit être fermement maintenu.

C'est parfaitement clair.

Mais ce n'est pas tout.

Le Prince qui occupe aujourd'hui le trône de France a écrit les lignes ci-après :

« Le premier intérêt d'un pays ne consiste pas dans le bon marché des objets manufacturés, mais dans l'alimentation du travail. Créer le plus d'activité possible, employer tous les bras oisifs, tel doit être le premier soin d'un

gouvernement. Protéger le consommateur aux dépens du travail intérieur, c'est en général favoriser la classe aisée au détriment de la classe indigente; car la production, c'est la vie du pauvre, le pain de l'ouvrier, la richesse du pays; l'intérêt du consommateur, au contraire, oblige le fabricant à devenir oppresseur. Pour dominer la concurrence et livrer ses produits au plus bas prix possible, il faut qu'il maintienne des millions d'individus dans la misère ; qu'il réduise journellement les salaires; qu'il emploie de préférence les femmes et les enfants, et laisse sans occupation l'homme valide, qui ne sait que faire de sa force et de sa jeunesse.

« L'Angleterre a réalisé le rêve de certains économistes modernes; elle surpasse toutes les autres nations dans le bon marché de ses produits manufacturés. Mais cet avantage, si c'en est un, n'a été obtenu qu'au préjudice de la classe ouvrière. Le vil prix de la marchandise dépend du vil prix du travail, et le vil prix du travail, c'est la misère du peuple. Il ressort

d'une publication récente, que, pendant les dernières années, tandis que l'industrie anglaise *triplait* sa production, la somme employée pour solder les ouvriers diminuait *d'un tiers*. Elle a été réduite de 15 millions à 10 millions de livres sterling. Le consommateur a gagné, il est vrai, le tiers du salaire prélevé sur la sueur de l'ouvrier ; mais de là aussi sont venus les perturbations et le malaise qui ont affecté profondément la prospérité de la Grande-Bretagne.

« Si, en France, *les partisans de la liberté du commerce osaient mettre en pratique leurs funestes théories, la France perdrait en richesse une valeur d'au moins deux milliards; deux millions d'ouvriers resteraient sans travail*, et notre commerce serait privé du bénéfice qu'il tire de l'immense quantité de matières premières qui sont importées pour alimenter nos manufactures. » (2e vol. des *Œuvres de Napoléon III*, pages 334 et suiv. — Amyot, 1854.)

Ceci n'est pas moins clair que la déclaration des deux ministres français.

Eh bien ! MM. Rouher et Michel Chevalier, on l'a vu, n'ont pas craint de présenter, au banquet de Londres, un programme tout à fait en opposition avec les principes exprimés par l'Empereur lui-même et deux de ses ministres.

D'après M. Rouher, tous les gouvernements jusqu'au gouvernement actuel, tous les ministres du commerce jusqu'à lui, n'ont été que des ignorants, ou les complices et les serviteurs d'une minorité avide qui ne songeait qu'à s'enrichir aux dépens du public !

A ce propos, le *Moniteur industriel* a fait la réflexion que voici :

« Puisque le système protecteur ne s'était « conservé sous la Restauration et sous le gou- « vernement de Louis-Philippe que par l'in- « fluence du mode d'élection restreinte, le suf- « frage universel, proclamé en 1848, va sans « doute en faire justice. Pas le moins du monde ! « Une réforme radicale de notre législation « douanière est proposée, en 1851, par un re- « présentant libre-échangiste, M. Sainte-Beuve,

« et l'Assemblée législative la repousse à une « immense majorité (428 voix contre 189).

« Le suffrage universel s'est donc montré « tout aussi protectioniste que le suffrage res- « treint. Il a maintenu ce régime douanier « qu'on présentait comme une conception aris- « tocratique imaginée pour le plus grand profit « de quelques propriétaires et de quelques in- « dustriels. Il s'est entêté à croire que le sys- « tème protecteur, attaqué avec tant de vio- « lence, était éminemment national.

« Du reste, si M. le ministre du commerce a « maltraité les assemblées de la Restauration « et du gouvernement de Juillet, il faut recon- « naître qu'il n'a pas beaucoup plus ménagé les « assemblées actuelles; le Corps législatif et le « Sénat ont eu leur tour. Ainsi, suivant M. Rou- « her, lorsque M. Cobden, soutenu par le puis- « sant concours de M. Michel Chevalier, vint « porter à l'Empereur l'expression de ses con- « victions profondes et de sa haute expérience, « il semblait qu'il entreprît la défense d'une

27.

« cause désespérée, attendu *que les partisans*
« *de la prohibition, enivrés par quelques succès*
« *secondaires, s'étaient emparés habilement des*
« *avenues des pouvoirs publics.* Nous serions
« bien aise de savoir comment les protectionis-
« tes auraient été assez habiles pour s'emparer
« des avenues des pouvoirs publics. Est-ce que
« le Corps législatif n'est pas presque unique-
« ment composé des candidats présentés aux
« électeurs par le Gouvernement? Est-ce que
« ce n'est pas le Gouvernement lui-même qui
« nomme les sénateurs? Les protectionistes n'y
« sont pour rien, et M. Rouher leur fait vrai-
« ment par trop d'honneur.

« Toujours est-il que, d'après M. Rouher,
« presque tout ce qui a voix délibérative dans
« notre pays repoussait le libre-échange. Si le
« traité de commerce a été conclu, c'est que le
« souverain n'a pas hésité à prendre la respon-
« sabilité directe, personnelle, de la réforme. »

Sous l'influence d'habiles sophistes, le vent a tourné au libre-échange dans les régions

officielles; mais l'expérience, aidée du bon sens public, ne peut manquer d'opérer une réaction, et bientôt, à coup sûr, nous verrons les vrais principes économiques triompher de l'esprit de système et de secte.

Note A

Extrait d'une brochure de M. Du Mesnil-Marigny, qui explique la différence qui existe entre deux peuples, dont l'un possède presque uniquement la richesse de bien-être, ou *richesse d'usage*, tandis que l'autre est nanti plus particulièrement de la richesse de valeur, ou *richesse évaluée* :

« Sans doute, le bien-être, c'est-à-dire la possession de tous les objets qui peuvent servir à nous loger, à nous nourrir et enfin à nous donner le confortable, est une richesse qu'ambitionnent et que recherchent tous les humains ; mais il est des satisfactions d'un autre genre après lesquelles ils soupirent encore avec bien plus d'ardeur.

« S'agit-il de venger une injure nationale, veulent-ils défendre leur liberté, leur indépendance menacées, ou bien étendre leur domination au loin ! Pour eux, qu'est-ce alors que le bien-être ? Voyez comme ils le sacrifient sans hésitation, comme ils marchent avec intrépidité au

combat, à la mort ! Mais leurs efforts seront impuissants sans la *richesse évaluée*, c'est-à-dire s'ils n'ont pas à leur disposition un grand nombre d'espèces ; la puissance des nations à notre époque, étant, suivant nous, en rapport avec la quantité d'argent dont elles disposent.

« En effet, considérons deux peuples en guerre, quel est celui qui tiendra en campagne les bataillons les plus nombreux, donnera à ces bataillons le plus de persistance dans leur action, armera le plus grand nombre de navires et se procurera les engins les plus meurtiers ? Évidemment celui qui pourra dépenser la somme d'argent la plus considérable ; car toutes les marchandises nécessaires pour ces armements ont généralement la même valeur sur toutes les places de l'Europe.

« Ensuite, comment transporter des armées, les faire vivre sur des territoires neutres, amis ou ennemis, si ce n'est en étant capable d'en supporter les énormes frais ?

« Le grand Frédéric partageait bien complétement l'opinion que nous venons d'émettre, lorsqu'il disait que, pour faire la guerre, il fallait trois choses : de l'argent, de l'argent, et encore de l'argent.

« Sans doute on doit tenir compte des qualités guerrières des peuples ; mais à mesure que la civilisation progresse, les machines offensives et défensives prennent dans les combats une importance si grande et en même temps s'élèvent tellement de prix, que c'est seu-

lement avec beaucoup d'or que l'on peut les acquérir, les faire manœuvrer, et, en définitive, triompher sur les champs de bataille.

« Du reste, la campagne de Crimée nous fournit la preuve de ce que nous avançons. La Russie ne manquait ni d'hommes de courage, ni d'ingénieurs habiles, et, bien qu'ayant à repousser seulement des armées qui venaient de fort loin pour l'envahir, elle a fini par être vaincue. Que pouvait-elle avec un budget de 1,100 millions de francs, contre deux budgets dont l'ensemble atteignait 4 milliards ?

« Mais on a : dit la quantité d'espèces que peut se procurer une nation est proportionnelle à sa *richesse d'usage*, puisque plus on a d'argent, plus sont nombreux les objets que l'on peut consommer. A quoi bon parler dès lors de *richesse évaluée* ?

« Ici, en raison de la nouveauté du sujet, des éclaircissements sont indispensables. Nous allons donc essayer de rendre palpable la différence qui existe entre la *richesse d'usage* et la *richesse évaluée* :

« Supposons deux peuples également nombreux et jouissant de la même aisance, c'est-à-dire que, relativement aux climats sous lesquels ils vivent, ils produiront annuellement des marchandises de telle sorte que chez l'un et l'autre de ces peuples chaque individu aura à sa disposition le même nombre d'unités d'existence (cette expression unité d'existence désignant la somme des objets qui, dans chaque pays, sont essentiels à la consom-

mation moyenne d'un individu pendant une année). Or, le prix de l'unité d'existence varie du simple au double et plus de pays en pays. N'en résulte-t-il pas que si, pour subvenir à des besoins urgents, chacun de ces peuples fait une économie d'un cinquième sur ses productions annuelles, l'un disposera seulement de 100 millions de francs, lorsque l'autre, sans se gêner davantage, pourra disposer de 200 millions? — Deux peuples peuvent donc avoir une même aisance et une richesse de valeur différente.

« Nous ajouterons que l'accord est loin d'être unanime entre les publicistes, pour décider qui de la Russie, qui de la France, qui de l'Espagne, qui de l'Angleterre, etc., a la plus grande *richesse d'usage*. — La difficulté qu'ils éprouvent dans ce classement doit être attribuée à la différence peu marquée qui existe entre ces diverses richesses, et l'explication de cette minime différence n'est pas difficile à donner. En effet, les productions annuelles dans un pays sont-elles supérieures à la consommation? aussitôt une population nouvelle ne manque pas de survenir. Ces productions éprouvent-elles un déficit? une plus grande mortalité vient aussitôt éclaircir les rangs de la population. D'où il résulte que la *richesse d'usage* normale des peuples s'élève partout à peu près au même niveau.

— Mais personne n'oserait mettre en doute la supériorité de l'Angleterre sur la Russie, par rapport à la valeur des marchandises de toute espèce que ces deux

nations possèdent, à égalité de surface de territoire et même de population. Cette supériorité, comme on le voit, ne se proportionne donc nullement aux ***richesses d'usage*** de chaque pays. »

Note B

« Vous avez reconnu, Messieurs, disait M. Du Mesnil-Marigny, dans un discours prononcé recemment, vous avez reconnu que l'agriculture était moins lucrative pour les travailleurs que telles autres industries. — Mais est-il vrai qu'en introduisant et maintenant ces industries dans un pays par le fait de tarifs douaniers, il y ait vraiment accroissement de capital dans un État, bien que les consommateurs payent les marchandises indigènes plus chères que celles de l'étranger? — Messieurs, cela est parfaitement exact, et, pour le démontrer avec clarté, nous prendrons au hasard parmi les nombres de la statistique de France qui sont relatifs aux exploitations de diverses sortes, ceux qui concernent le travail de la laine; et les raisonnements que nous allons faire pourront s'appliquer à la mise en œuvre de presque toutes les autres matières premières.

« Le lainage occupe cent quarante-quatre mille ou-

vriers, patrons et autres; il emploie pour 133 millions de francs en matières premières, et produit pour 473 millions de francs de marchandises. Les bénéfices et salaires s'élèvent à 138 millions. — Si cette fabrication introduite en France nécessite un tarif protecteur de 15 0/0, le 15/100 de 473 millions, valeur de la production totale, étant de 70 millions 950,000 fr., incontestablement on frappera les consommateurs de lainages d'une taxe énorme se montant à cette dernière somme.

« Voilà certes un sacrifice très-pénible que l'on exigera d'eux; mais, en définitive, il n'y aura rien de perdu, ni rien de très-alarmant pour notre pays par suite de cette taxe, attendu que ces 70 millions 950,000 francs passeront seulement des mains des consommateurs dans celles de nos producteurs. — Ne frappe-t-on pas sur d'autres classes d'administrés d'autres impôts bien plus accablants, afin de distribuer la richesse d'une manière plus utile?

« Mais où sont les profits que la France retire de cette protection de 15 0/0?

« Messieurs, ce profit elle le trouve dans une somme de 67,500,000 francs, qui est la différence entre les 138 millions, coût du travail de la laine, et les 70,950,000 fr. qui n'ont fait que se répartir autrement.

« Or, en partageant ces 67,500,000 francs entre les cent quarante-quatre mille travailleurs, chacun d'eux reçoit moyennement une allocation annuelle de 463 fr. — D'où nous tirons cette conséquence, qu'il y a eu

avantage à utiliser ces cent quarante-quatre mille ouvriers plutôt dans le lainage que dans l'agriculture, attendu qu'il en résulte chaque année un boni de 31 millions de francs (produit de la multiplication de 215 fr. par 144,000).

« Et ce boni, Messieurs, en augmentant le bien-être général, appellera sur notre territoire de nouveaux habitants, dont les consommations provoqueront l'agriculture à multiplier ses produits, et, par suite, feront accroître tout à la fois : 1° la rétribution annuelle du travailleur agricole que les statistiques actuelles fixent à 250 fr.; — 2° la valeur capitale du sol. — Car, tout le monde le sait, jusqu'ici la terre n'a pas encore assigné de bornes à sa fécondité. — Aux environs des grandes villes, n'est-elle pas toujours plus productive que dans les campagnes, même les plus fertiles ? — Mais ce sont les hommes qui souvent se refusent à la travailler, attendu qu'il leur manque des débouchés pour donner un prix rémunérateur aux denrées qu'ils récoltent ; et la nouvelle exploitation, dont il vient d'être parlé ci-dessus, fera cesser cet ordre de choses, qui paralyse en partie les efforts dont ils sont susceptibles.

« De plus, en raison de ces cent quarante-quatre mille travailleurs, la laine indigène prend une plus-value notable (autre avantage pour l'agriculture), attendu que les producteurs de cette matière première, bénéficient des frais de transport dont elle aurait été grevée s'il avait fallu l'exporter.

« Du reste, Messieurs, croyez-vous que si ces cent quarante-quatre mille industriels n'avaient pu s'employer au lainage, ils se seraient classés tout naturellement parmi les agriculteurs? — Sans nul donte, s'il s'agissait d'un pays vierge, où commenceraient à s'établir des hommes laborieux et éclairés. Mais dans un pays civilisé depuis des siècles et contenant une nombreuse population, les cultivateurs ne s'y accroissent en nombre qu'autant qu'ils s'enrichissent. Aussi, soyez-en certains, dans un pareil pays, ils se garderont bien d'admettre ou de maintenir en surplus dans leurs rangs cent quarante-quatre mille travailleurs, si cette intrusion est une cause d'appauvrissement.

« Vous conclurez donc avec nous, Messieurs, que dans les circonstances où nous sommes placés, les cent quarante-quatre mille laineurs, par le fait de la protection, feront augmenter : 1° le personnel des agriculteurs; 2° la quantité des produits du sol; 3° le capital de la France. »

Un membre. — « S'il n'y avait pas de protection, le prix des marchandises s'abaisserait, et leur consommation s'accroîtrait, ainsi que le bien-être général. »

« Tout d'abord, Messieurs, nous en sommes convenus, en rendant au libre-échange la justice qui lui est due. Mais en faisant succéder ce régime à celui de la protection, *lorsqu'elle était utile*, bien que les marchandises baissent de prix, si l'industrie, qui dans un pays protégé est le corrélatif de leur consommation, ne peut

plus se soutenir, le capital national, ainsi que la population, décroissent, et s'il n'y a pas décroissance dans le nombre des régnicoles, au lieu de gagner en aisance, ils deviennent plus misérables. (N'oublions pas que le bien-être général résultant du libre-échange ne peut jamais avoir lieu que lorsque les populations sont revenues à un état normal.) »

TABLE

—

Paris. Impr. de L. TINTERLIN rue Nve-des-Bons-Enfants, 3.

cll.

S





